Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

# Le Franco





Vol. 34 no 34 — Edmonton, semaine du 22 au 28 septembre 2000 — 24 pages

# Michèle Stanners reçoit le Prix d'excellence Jean-Louis Lebel

RAYMOND LAROCHE

**Edmonton**


Photo: Raymond Laroche

C'est le 16 septembre dernier, à la Cité francophone d'Edmonton que l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) tenait son banquet annuel. Pour l'occasion, l'association recevait plusieurs dignitaires dont entre autres l'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice et procureure générale du Canada, de même que, comme conférencier principal, l'honorable Alfred Monnin, ancien juge en chef du Manitoba. C'est aussi au cours de ce banquet annuel que le *Prix d'excellence Jean-Louis Lebel* a été remis cette année à Me Michèle Stanners de Calgary.

Le *Prix d'excellence Jean-Louis Lebel* est décerné chaque année à un membre de la communauté albertaine qui a contribué de façon significative au bien-être de la communauté francophone albertaine et aux valeurs communes qui unissent tous les Albertains et Albertaines. Ce prix d'excellence rend hommage à la mémoire du célèbre avocat du même nom qui a été chancelier de l'Université de Calgary et président de plusieurs organisations caritatives dont la *Calgary United Appeal* en plus d'avoir été président-fondateur de la Société franco-canadienne de Calgary.

Me Michèle Stanners, joue depuis longtemps un rôle de premier plan au sein de la communauté francophone albertaine. Elle est entre autres directrice du Conseil pour l'unité canadienne, qui a été fondé en 1964, pour le territoire de l'Ouest et le Nord canadien. Ce Conseil a pour but d'informer et d'éduquer tous les citoyens et citoyennes de partout au Canada sur sa culture, son système politique et l'organisation fiscale et légale aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Mme Stanners a aussi, tout en poursuivant sa carrière d'avocate, œuvré comme bénévole au sein de plusieurs organismes communautaires, ainsi qu'auprès de plusieurs organismes à but non lucratif. Elle est membre du *Women Canada Club, de la University of Calgary Chancelors Club*, a été entre autres, du comité aviseur du *Calgary Herald* de même que celui de la Faculté St-Jean, et dernièrement travaille avec le *Aboriginal Opportunities Comity*.

Elle a souligné lors de son allocution les paroles de sa mère, d'ailleurs présente pour l'occasion, qui lui répétait toute jeune la chance qu'elle avait d'être née dans le meilleur pays du monde, tout en ayant aussi la chance d'être bilingue. Me Michèle Stanners est native du Manitoba, où elle a fait ses études secondaires (au Collège de St-Boniface) et est résidente de l'Alberta depuis 1977 où elle a obtenu son Baccalauréat en droit et une Maîtrise en administration des affaires à la *University of Alberta*. Bien que son grand-père Stanners ait été d'origine écossaise et ne parlait pas un mot de français, sa grand-mère, une certaine Anaïse Florida Baillargeon, elle, le parlait, et ils se sont assurés que leurs 9 enfants soient éduqués en français. Aujourd'hui, Michèle Stanners fait la promotion du bilinguisme et en cite les nombreux avantages.

«J'étais tellement fière, pensez que pour une petite fille qui arrive de St-Boniface au Manitoba, ne connaissant personne, le fait de me voir décerner un tel honneur m'a beaucoup touchée. Je me suis rappelé les 23 ans que je viens de passer ici, ainsi que toutes les personnes que j'ai côtoyées depuis ce temps» soulignait Mme Stanners.

Elle s'est d'ailleurs servie d'une comparaison fort simple. «Vous savez, quand nous étions petits, on se servait des crayons crayola, il y en avait huit dans la boîte, toutes les couleurs de l'arc-en-ciel et le noir. Un jour, ma mère est entrée à la maison avec une boîte de 24 de ces mêmes crayons, et ainsi un choix de couleurs beaucoup plus grand. Pour moi, c'est ça être bilingue, avoir plus de choix et d'opportunités» a déclaré Mme Stanners tout en remerciant les membres de l'association, Mme Jean-Louis Lebel qui lui a remis le prix d'excellence, ainsi que ses fondateurs.

En ce qui a traité l'AJEFA, elle a tenu à souligner l'impact de l'Association des juristes au niveau national dans le dossier de la nomination de juges francophones qui a un impact direct auprès de la population francophone. L'AJEFA est une association provinciale d'avocats de langue française qui a été fondée en 1990 par les membres de la communauté juridique francophone de l'Alberta, incluant la juge de la Cour du Banc de la Reine, Mary Moreau et M. Louis Desrochers. La mission de l'association est d'informer la communauté francophone des lois et de ses développements, tout particulièrement au niveau des droits linguistiques.

# CETTE SEMAINE...



Courrier de deuxième classe
Enregistrement 9870

# La Télé des Arts de Radio-Canada remporte la mise

**Ottawa (APF)** : Radio-Canada l'aura enfin sa télévision spécialisée axée sur les arts. Une télévision qui fera une large place aux artistes francophones de l'extérieur du Québec.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a finalement approuvé la demande de licence présentée par Radio-Canada et ses partenaires Télé-Québec, BCE Média, la Sept ARTE et l'Équipe Spectra. Elle a ainsi rejeté le projet concurrent Rendez-vous des artistes soumis par les entreprises CHUM et Astral.

Le nouveau service sera offert en mode analogique, obligatoirement sur le volet facultatif, dans les marchés francophones. Il en coûtera aux abonnés du câble 55 cents par mois. La période d'essai gratuite maximale pour les abonnés sera de trois mois. Le CRTC pense augmenter de cette façon le taux de pénétration du service dans les marchés francophones. D'ailleurs, il «exige» que les entreprises de distribution participent au succès de l'entreprise, en offrant le service à leurs abonnés «à un coût raisonnable».

Dans les marchés anglophones, il sera offert gratuitement à titre facultatif aux entreprises de distribution qui voudront le distribuer en mode analogique. Le Conseil dit toutefois s'attendre à ce que les services de langue française déjà offerts en mode analogique, ne soient pas déplacés en raison de l'ajout de la Télé des Arts. Autrement dit, on ne veut pas que le câblo-distributeur profite de cette offre gratuite pour se débarrasser d'un service de langue française, payant celui-là, qui est déjà offert sur le câble.

Le service sera offert au tarif de 25 cents par mois dans ces marchés, lorsqu'il sera distribué en mode numérique par les câblodistributeurs. Il sera offert au tarif de 55 cents par les entreprises de distribution par satellite, qui devront par ailleurs l'inclure dans le bloc de services contenant le plus grand nombre de services de langue française.

Le Conseil dit vouloir s'assurer que le service sera mis à la disposition du plus grand nombre de citoyens, au coût le plus abordable. «Le Conseil estime que la Télé des Arts doit être accessible aux téléspectateurs francophones où qu'ils se trouvent au Canada» soutient d'ailleurs la présidente du CRTC, Françoise Bertrand.

Le CRTC songe même à accorder à la Télé des Arts un statut de distribution prioritaire en mode numérique dans les marchés anglophones. Selon l'organisme réglementaire des ondes, ce statut aurait pour effet d'assurer, le cas échéant, que la Télé des Arts fasse partie de l'offre minimale de services en français, dans le cadre d'une éventuelle politique visant à accroître la disponibilité de services spécialisés pour la minorité francophone.

Le Conseil est d'ailleurs prêt à en discuter dès maintenant avec les communautés francophones et acadiennes, dans le cadre des consultations publiques sur les services de radiodiffusion en français qui ont présentement lieu au pays. Ces consultations connaîtront leur aboutissement lors d'une l'audience publique qui aura lieu le 18 octobre à Hull.

*La Télé des Arts sous haute surveillance*

Pour ce qui est de la programmation, elle fera une bonne place aux communautés francophones du pays. Le CRTC est d'ailleurs limpide à ce sujet: «Les émissions portant sur les communautés francophones hors Québec ne seront pas limitées à certains blocs de programmation; celles-ci se retrouveront dans tous les genres d'émission, allant du magazine culturel quotidien à des portraits d'artistes et de documentaires ainsi qu'aux événements culturels d'importance destinés à être diffusés durant les grandes fenêtres en soirée.»

Lors de l'audience publique portant sur l'attribution de la licence, la présidente du CRTC avait reproché à Radio-Canada de ne pas chiffrer ses engagements à l'endroit des artistes et des communautés francophones hors Québec, qualifiant la requête «d'un peu floue». Le Conseil a décidé d'y remédier et d'avoir un œil sur la Télé des Arts, en imposant de nombreuses conditions touchant spécifiquement les besoins et attentes des minorités francophones.

Le CRTC insiste dans un premier temps pour qu'une part «équitable» des sommes consacrées à la production indépendante soit affectée à des productions dans les régions, à l'extérieur de Montréal et à l'extérieur du Québec. Ainsi, au moins 25 pour cent des profits de la Télé des Arts devront être investis dans des productions réalisées à l'extérieur du Québec.

Le Conseil exige aussi, par condition de licence, qu'au moins 15 pour cent des budgets annuels de production originale canadienne soient consacrés à des émissions produites à l'extérieur du Québec au cours des quatre premières années d'exploitation du service. Ce pourcentage devra augmenter à 20 pour cent la cinquième année. En toute circonstance, une somme minimale annuelle garantie de 200 000 $ devra être consacrée à la production indépendante francophone de l'extérieur du Québec.

Plus encore, le Conseil exige par condition de licence un rapport annuel donnant le détail des dépenses reliées à la production originale canadienne, incluant les montants alloués à la production indépendante hors Québec. Le rapport devra de plus faire état des dépenses totales pour la production originale en provenance de l'extérieur du Québec.

«Le Conseil estime que ces exigences additionnelles aideront la Télé des Arts à mieux refléter les besoins et les particularités des francophones hors Québec», lit-on dans la décision. Et ce n'est pas tout.

Le CRTC exige aussi que le tiers du temps qui sera consacré aux émissions d'information ou d'actualités artistiques reflète les régions à l'extérieur du Québec. Ces émissions d'information ne devront toutefois pas être diffusées durant les heures de grande écoute, le Conseil étant d'avis que la Télé des Arts doit d'abord et avant tout se consacrer à la diffusion d'œuvres et d'événements culturels.

*Le chemin de Damas*

Le chemin menant à cette décision favorable a été tortueux. Radio-Canada a d'abord essuyé un refus le 21 mai 1999: le CRTC préférant accorder des licences aux services spécialisés de langue française Canal Z, Canal Histoire, Canal Évasion et Canal Fiction. Selon le Conseil, le projet Réseau des arts était à l'époque trop élitiste et trop cher pour les consommateurs.

Radio-Canada a alors fortement réagi en déposant dès le mois de juillet au Cabinet fédéral une pétition demandant que le CRTC réexamine le dossier. Le 6 août, Ottawa donnait raison à Radio-Canada en demandant au CRTC de lui faire rapport sur la création «le plus tôt possible» d'un service national de télévision en langue française axé sur les arts. Après avoir consulté la population, le Conseil annonçait le 19 novembre 1999 son intention de lancer un appel pour un tel service en français.

# Un site web sur les Jeux de la Francophonie

**Ottawa (APF)**: Le gouvernement fédéral a dévoilé un site web sur les 4ièmes Jeux de la Francophonie qui auront lieu en 2001 dans la région d'Ottawa-Hull.

Le site *http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/Francophonie2001* offre de l'information sur les huit disciplines sportives et les 7 concours culturels qui seront en vedette lors des jeux. Il y aura aussi éventuellement de l'information sur les athlètes et les artistes qui formeront la composante Canada des Jeux. Le site présente aussi les médaillés canadiens des précédents Jeux du Maroc, de la France et de Madagascar.

La délégation canadienne compte trois composantes, Canada, Canada-Québec et Canada-Nouveau-Brunswick. Chaque composante sélectionnera ses athlètes et ses artistes.

La sélection des athlètes qui formeront la délégation du Canada relèvera des fédérations sportives canadiennes. Malheureusement, certaines fédérations ont encore beaucoup de difficultés avec la langue française. Le site web des Jeux de la Francophonie, qui est accessible par le biais du site du ministère du Patrimoine canadien, renvoie donc parfois l'internaute à des sites unilingues anglais.

Ainsi, l'internaute francophone qui désire obtenir de l'information sur l'athlétisme se heurte au site unilingue d'Athlétisme Canada, qui est pourtant responsable de la sélection des athlètes qui participeront aux compétitions sur piste de même qu'aux compétitions pour athlètes handicapés.

La langue anglaise prédomine sur la page d'accueil du site web de Volleyball Canada, mais des liens existent en français.

La page d'accueil du site de Basketball Canada est bilingue, mais la partie française est limitée à quelques articles. Pour le reste, c'est l'anglais qui domine: «Canada Basketball français: Welcome to our Web Site» peut-on d'ailleurs lire en toutes lettres.

La page d'accueil du site de l'Association canadienne du tennis de table est presque bilingue. Presque, parce que l'information n'est pas toujours disponible en langue française.

Les autres sites, ceux de Judo Canada, de l'Association canadienne de soccer et de l'Association canadienne de boxe amateur sont bilingues.

On constate aussi qu'à moins d'un an des 4ièmes Jeux de la Francophonie, aucune fédération sportive impliquée dans la sélection des athlètes ne mentionne la tenue de l'événement sur son site web.

Selon un récent rapport sur les langues officielles dans le système sportif canadien publié par le Commissariat aux langues officielles, 30 des 46 organismes sportifs financés par Sport Canada offraient des informations unilingues en anglais sur Internet. Un seul site était entièrement en français et 15 étaient entièrement bilingues.



*Les Chefs-d'œuvre ne sont jamais que des tentatives heureuses - George Sand*

# Mission accomplie à Plamondon!

MARIE-CLAUDE PRONOVOST

**Plamondon**

La rentrée s'est déroulée dans une ambiance de fête cette année à l'école Beauséjour. En effet, au mois de juillet, les élèves et le personnel de l'école Beauséjour ainsi que la communauté de Plamondon étaient heureux d'apprendre que le ministère des infrastructures accordait un montant de 1.7 million de dollar pour la construction du gymnase et l'agrandissement de l'école.

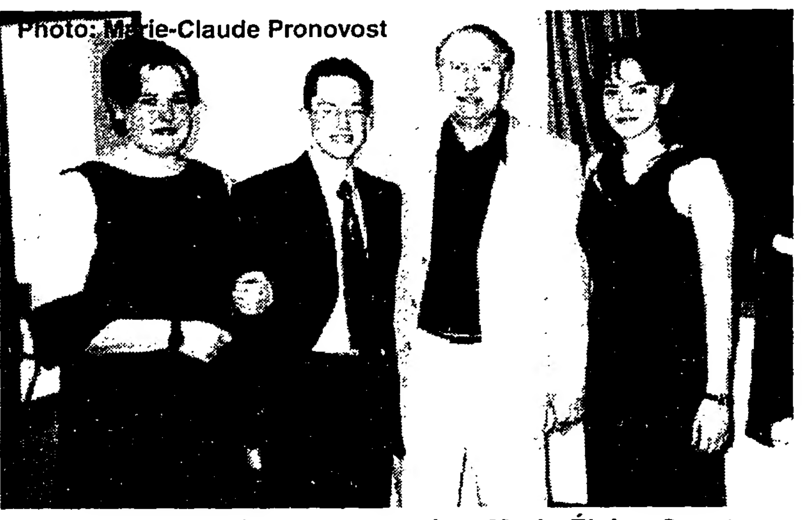


Photo: Marie-Claude Pronovost

Elisabeth Zeni, Marc Labonté, et Marie-Élaine Goyet en compagnie de Léo Piquette

Les élèves peuvent dire «Mission accomplie». On se souviendra qu'au cours de la dernière année scolaire, les jeunes de 10, 11 et 12ièmes années, dans le cadre d'une activité pédagogique sous la supervision de leur professeur, M. Claude Lamoureux avaient posé des gestes concrets pour revendiquer leurs droits à l'équité dans leur milieu d'éducation.

Leur professeur titulaire, M. Lamoureux s'était servi de ce thème dans le cadre de leur cours de français. Les élèves avaient donc écrit des lettres au ministre pour lui faire connaître leur mécontentement face à la lenteur pour obtenir les sommes d'argent nécessaires à la construction. Leur projet les avait amené à faire la remise officielle d'une bannière de 70 mètres (qui représente la longueur d'un gymnase) lors d'une rencontre avec les ministres, organisée par le député M. Paul Langevin. Une délégation de Beauséjour composée d'élèves, de membres de la direction de l'école, du conseil d'école, du conseil scolaire ainsi que de la communauté de Plamondon avait été reçue à la Législature albertaine. Une rencontre de 30 minutes avait eu lieu pendant laquelle les élèves avaient eu l'opportunité d'exprimer leurs points de vue.

Maintenant que l'annonce est officielle, les élèves sont très heureux que leurs efforts aient été récompensés. Selon Katrienne Walton et Lanette L'Heureux, les deux représentantes d'élèves de l'école Beauséjour, l'annonce de l'obtention de 1,7 million a procuré aux élèves une grande fierté, malgré le fait qu'ils sont tous conscients qu'ils ne pourront bénéficier personnellement des nouvelles installations puisqu'ils auront gradué d'ici là. Ils sont par contre fiers d'avoir aidé à la concrétisation d'un projet qui profitera à leurs frères, leurs sœurs et aux générations futures. Katrienne et Lanette mentionnaient également qu'elles avaient apprécié leur rencontre avec les ministres.

Cette expérience leur a fait réaliser qu'elles étaient maintenant de jeunes adultes qu'on prenait le temps d'écouter et que lorsqu'on travaille fort pour quelque chose on finit par l'obtenir. Selon les deux jeunes filles, les élèves planifient faire quelque chose pour remercier le ministre Ed Stelmach, rien de concret n'a encore été décidé, mais il y aura effectivement un geste de posé en ce sens.

De son côté leur professeur M. Lamoureux nous disait que l'exercice pédagogique et l'implication de sa classe de français pour la construction du gymnase à Beauséjour a été une expérience valorisante pour ses étudiants(es). D'une part, elle s'inscrit dans une démarche de la pédagogique de la compétence et aussi dans la volonté de développer des jeunes leaders francophones proactifs dans le développement de leur quotidien.

Selon M. André Roy, directeur, il faut vite passer à l'étape suivante qui consiste à définir et à concevoir les plans en fonction des besoins et priorités de la clientèle scolaire. Cet exercice est le travail du comité de construction qui a pris forme la semaine dernière. On souhaite être fidèle à l'échéancier qui prévoit le début de la construction au mois d'avril prochain.

Avec les agrandissements et aménagements physiques, l'école Beauséjour subit aussi d'autres grands changements. Le nombre d'inscriptions est toujours à la hausse depuis quelques années et au mois de juin dernier, un autre événement heureux avait lieu; la première classe de finissants de l'école. En effet, trois élèves soit, Elisabeth Zeni, Marie-Élaine Goyet et Marc Labonté devenaient ainsi les premiers finissants de l'histoire de l'école Beauséjour. Un dîner spécial avait été organisé où plus d'une centaine de parents, amis et dignitaires étaient présents pour célébrer avec eux l'heureux événement. Lors de ce dîner, la doyenne de la Faculté St-Jean, Mme Claudette Tardif, a remis personnellement à Marie-Élaine Goyet une bourse d'entrée à la Faculté. Marie Élaine a aussi reçu la bourse Jean Patoine et celle des langues officielles (fellowship). Marc Labonté, quant à lui, a reçu la bourse Rutherford, celle des cadets de l'escadron de Lac La Biche ainsi que la bourse des langues officielles (fellowship) pour poursuivre ses études au collège de NAIT.

La cuvée 2000 de l'école Beauséjour a donc obtenu un peu plus de 8500$ en bourse.

L'année scolaire 2000-2001 à l'école Beauséjour a par ailleurs bien débuté avec l'arrivée de nouveaux membres parmi son personnel. Ce sont: Isabelle Lambert, monitrice de langues, Danielle Gauthier, monitrice au secondaire, Josée Sénéchal, professeur titulaire de 7ième année; Mario Joyal, professeur titulaire des classes de 4ième et de 5ième année; Rena Braund, professeur d'anglais des classes de 3ième à la 9ième année et de religion de la 7ième à la 9ième année; Anna Labonté, bibliothécaire.

# Pour de meilleurs services de santé en français

NOELLA FILLION

**Rivière-la-Paix**

Le secteur santé de la région de Rivière-la-Paix a fait beaucoup de démarches depuis quelques années pour améliorer ses services de santé en français. D'abord en 1999-2000, un cours de français de base a été donné aux intervenants du domaine de la santé au centre communautaire du Sacré-Coeur. Un cours de garde d'enfants en français a été offert et 19 jeunes de la région s'y sont inscrits. Des ateliers en français sur le diabète et les problèmes cardiaques ont été donnés au Manoir St-Anne et à la Villa Beauséjour à Falher.

Les panneaux d'identification à l'extérieur du centre communautaire et de la résidence pour personnes âgées sont maintenant bilingues. Grâce au Peace Health Region, des «Chroniques-santés sont diffusées sur les ondes de CKRP trois fois par jour, soit à 7h45, 8h45 et 16h45 du lundi au vendredi. Deux cents soixante thèmes différents sur la santé sont discutés au cours de ces chroniques de 90 secondes.

Le Peace-Health Region offre aussi des bourses afin d'encourager les Franco-Albertains à se lancer dans des carrières en santé. Chantal Fournier de Donnelly est d'ailleurs bénéficiaire d'une de ces bourses. Le centre de ressources offre de l'information en français au sujet des différentes maladies et possède 27 vidéos en français que les gens peuvent emprunter. La région a contribué à attirer une orthophoniste bilingue qui travaille avec les clients dans la communauté et dans les écoles. Des cours prénataux en français seront offerts du 18 septembre au 2 octobre 2000, du 8 au 22 janvier 2001, du 16 au 30 avril 2001, et du 17 septembre au 1er octobre 2001.

Pour Vivian Thibault, coordonnatrice des soins de santé en français de la région, il y a une préoccupation constante pour du personnel bilingue. Pour tout autre besoin touchant au domaine de la santé, vous pouvez la contacter au 780-324-3750, ou par messagerie électronique à: vivian@telusplanet.net

# Des bonnes nouvelles à l'épluchette de blé d'Inde

JOEL LAVOIE

**Plamondon**

Une cinquantaine de personnes se sont rendues à l'épluchette de blé d'Inde le 9 septembre dernier au Centre culturel Philip-Ménard de Plamondon, organisée par l'ACFA régionale de Plamondon-Lac La Biche. C'était aussi l'occasion pour l'organisme d'accueillir les nouveaux arrivants dans la région.



Photo: Joël Lavoie

Cette activité qui sert de soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants francophones en était à sa troisième édition. Après le souper, des jeux brise-glaces et des jeux de plateau ont permis aux membres actuels de l'ACFA de rencontrer et de fraterniser avec les nouveaux enseignants et élèves de l'école, de même qu'avec les nouveaux travailleurs dans la région.

Reed Gauthier, président de la Régionale, a qualifié la soirée de succès: «Il est important de souligner l'arrivée des nouveaux francophones dans la région. Nous devons nous sentir comme une famille car c'est en étant solidaire que l'on développe une communauté».

C'était aussi l'occasion pour le président de la Régionale, d'annoncer la construction du foyer pour les aînés dont la construction commençait officiellement le 12 septembre dernier.

L'ACFA de Plamondon - Lac La Biche travaille depuis quatre ans sur ce projet afin de trouver des investisseurs, développer des partenariats avec le village et créer un organisme sans but lucratif pour gérer le futur foyer qui portera le nom de «Manoir Renaissance». La nouvelle résidence pour personnes âgées offrira à ses clients 16 appartements, soit deux avec deux chambres à coucher, six avec une chambre à coucher et huit studios. Il s'agit de la première phase du projet, et il existe la possibilité de compléter deux autres phases supplémentaires comprenant une dizaine de chambres chacune. L'aire commune sera aménagée pendant la première phase du projet. Tous les services (repas, nettoyage, lavage) seront offerts par des contractuels. Cela permettra plus de souplesse pour répondre aux différents besoins des aînés. Si tout va bien, le Manoir Renaissance pourra accueillir des aînés à compter du printemps prochain.

# ÉDITORIAL

## Les Jeux olympiques, une affaire de gros sous

Dimanche dernier, Shalimar, mon ami chat, s'est mis, tout à coup, à faire des bonds peu ordinaires. En l'observant plus attentivement, je me suis aperçue qu'elle s'évertuait à vouloir attraper au vol une mouche insaisissable. L'un de ses bonds aurait pu figurer au Guiness des records. Que lui arrivait-elle donc? Peut-être avait-elle appris par Radio-Marcou, la radio des chats, que là-bas dans la lointaine Australie, des hommes et des femmes déployaient forces et talents pour réaliser les performances qui les conduiraient jusqu'aux marches du podium olympique?

Informée de la nouvelle, mon amie a sans doute voulu me montrer que les records n'était pas l'apanage des seuls humains. Quand elle se fut calmée, je me suis d'abord mise à rêver à cette île-continent que j'ai eu l'occasion de parcourir, avant de réfléchir sur ces jeux dont l'origine remonte à 776 avant J.C. et qui furent rénovés en 1893 par le Français Pierre de Coubertin dont la devise était à l'époque: «L'important est de participer».

Du côté de la participation, les Jeux sont avant tout l'affaire des pays riches. Ils sont à la mesure des plus grandes nations car ils ne rendent compte que des plus grands exploits. Mais surtout il sont à la mesure des super puissances anglophones puisque le français, langue officielle des Jeux olympiques avec l'anglais, était peu présent à la cérémonie d'ouverture.

Chaque 4 ans, on assiste, en direct, à la démesure des Jeux olympiques. Ceux de l'an 2000, ont déjà été qualifiés de «Jeux les plus chers de l'histoire». Sydney 2000 affiche plus de 2,75 milliards de $ CAN. Outre le village olympique qui a coûté 300 millions de dollars, la cérémonie d'ouverture était éblouissante et colossale comme les Jeux, même si on est loin de l'idéal grec qui alliait le sport à la culture. Comme le faisait remarquer récemment Pierre Foglia du journal *La Presse*, «nous sommes comme bloqués depuis 40 ans, au stade pyrotechnique».

Au temps de Pierre de Coubertin, personne ne se demandait dans quelle ville hôtesse ce grand rassemblement pourrait avoir lieu, aujourd'hui, on se bat à coups de millions de dollars pour attirer l'attention du Comité international olympique (CIO) vers «sa» ville. D'ailleurs, pour la petite histoire, cette mégalomie aurait en fait commencé en 1936, sous le régime nazi.

Même si le CIO est une organisation non-gouvernementale, à but non lucratif, elle s'est toujours assurée de pouvoir garder l'autorité suprême sur tous les fronts menant aux Jeux olympiques. Le comité ne fait pas que sélectionner la ville hôtesse, il choisit ses membres - il a fallu attendre 87 ans avant qu'une femme puisse accéder au cénacle olympique -, il donne les directives, il définit les règlements et les normes. Son président, Juan Antonio Samaranch, a un pouvoir quasi-absolu. Chose à laquelle, cet ancien franquiste, doit être habitué depuis longtemps.

Comme l'écrivait Paul Ohl dernièrement dans *La Presse*: «Dirigés par un organisme qui se décrète au-dessus de toute autre instance ..., les Jeux olympiques sont en fait la symbiose de trois cartels: celui des réseaux commerciaux du sport international, celui des réseaux médiatiques et celui des réseaux médico-scientifiques du développement de la performance.»

Pourtant, malgré les magouilles, malgré les scandales, malgré le dopage, les Jeux font encore l'unanimité sur la planète entière. Pourquoi? Parce qu'ils sont avant tout un spectacle et parce que c'est lors de ces compétitions que l'on fabrique des héros. Même si les héros amateurs d'autrefois se sont transformés peu à peu en professionnels du sport. De l'idéal de la participation, nous sommes passés à la victoire à tout prix, faisant des athlètes de véritables machines du stade.

Mais jusqu'où ira la démesure? Si le dopage aujourd'hui nous inquiète, qu'en sera-t-il demain? Dans la mesure où la performance est au centre de l'idéal olympien, verrons-nous la manipulation génétique gagner le sport? À quand la fabrication d'athlètes bioniques? Même si «le sport est le plaisir des forts», les jeux survivront-ils le XXI ième siècle?

*Nathalie Kermoal*




http://www3.sympatico.ca/michelavigne michelavigne@sympatico.ca

N.D.R.L. - Le choix et le contenu de la caricature publiée dans cette page ne sont pas reliés aux propos exprimés dans l'éditorial de la semaine et ne reflètent en aucun cas les opinions de notre éditorialiste ou même de notre journal. Cette caricature est produite et distribuée par l'Association de la presse francophone (APF) et est offerte à tous les journaux membres de l'ensemble de la francophonie canadienne.

# COURRIER DES LECTEURS

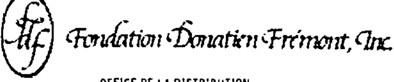


## Nous voulons votre opinion

Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner leur opinion sur des sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous! Soyez concis dans votre présentation et vos idées. Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

L'équipe

Directrice: ***Nathalie Kermoal***
Adjointe Admin.: ***Micheline Brault***
Journaliste: ***Raymond Laroche***
Infographiste: ***Stephan Branson***









#201, 8627 - 91e Rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
Téléphone (780) 465-6581 Télécopieur (780) 469-1129
Adel lefranco@francalta.ab.ca
Internet www.francalta.ab.ca/lefranco

CORRESPONDANT.E.S:

Calgary: Suzanne de Courville Nicol, Alain Bertrand
Plamondon: Joël Lavoie, Marie-Claude Pronovost
Centralta: Denise Hart
Red Deer: Serge Gingras
Fort McMurray: Hélène Flamand
Rivière-la-Paix: Noëlla Fillion
Grande Prairie: Patrick Henri
Alyre Morin
Saint-Paul
Bonnyville/Cold Lake: Michèle Routier, Michel Raymond
Sophie Charbonneau
Kananaskis: Jean-François Brulotte

# CHFA diffuse maintenant de Calgary

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Ça y est! C'est parti! L'émission de fin de semaine «Samedi l'Dimanche» de CHFA Radio-Canada en Alberta, est maintenant diffusée en permanence de Calgary!

C'est samedi, le 9 septembre dernier, de 7 h à midi que plus d'une centaine de personnes se sont rendues au centre scolaire communautaire de Calgary, la Cité des Rocheuses, afin d'acceuillir l'animateur de l'émission, monsieur Michel Charon et son équipe.


Photo: Suzanne de Courville Nicol
L'animateur, Michel charron

On demandait d'ailleurs aux premiers arrivés d'aider au déménagement! Mais pourquoi? À cause des compressions budgétaires? Pas tout à fait, non.

C'était tout simplement un gag publicitaire de monsieur Pierre Noël, directeur des commu-nications à la SRC qui jouait au Père Noël ... pour les bons samaritains, prêts à retrousser leurs manches pour aider au fameux «déménagement»...

Les grosses boîtes brunes, étaient en effet ... très légères. Et à l'intérieur, on y retrouvait des objets promotionnels et des cadeaux souvenirs tels que: épinglettes commémoratives, stylos à bille et grands sacs fourre-tout à l'effigie de l'émission «Samedi l'Dimanche». Maria Estela Zavala fut l'heureuse gagnante du grand prix, soit un système stéréo portatif de Panasonic. «Je ne m'attendais pas du tout à cela», de s'exclamer madame Zavala, arrivée dès 6:45 avec son conjoint pour assister à cette première.

«Ce déménagement marque une étape importante» expliquait monsieur François Pageau, directeur de la programmation à CHFA. «Je planifiais ce déménagement depuis quelques temps déjà. C'est vraiment aujourd'hui une occasion de célébrer», disait-il visiblement fier. Sentiments également partagés par monsieur René Fontaine, directeur de la program-mation pour les Prairies, qui arrivait de Winnipeg pour assister à cet événement historique.

# Un ciné-club francophone voit le jour à Edmonton

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le 14 septembre dernier, à la Cité francophone d'Edmonton, plus précisément à la Librairie Le Carrefour, avait lieu le lancement de la première saison d'un nouveau ciné-club francophone pour adultes.

Le mandat que s'est donné le ciné-club est de présenter, une fois par mois, soit d'octobre 2000 à mai 2001, un film de qualité en français, tout en permettant aux spectateurs de se rencontrer, et, s'ils le veulent, de pouvoir discuter du film après la projection. C'est, selon Louise Lavallée, présidente du club, une façon de mettre le film français plus en évidence ici à Edmonton. «Souvent le peu de films en français qui sont offerts ne restent pas assez longtemps en salle pour donner à tous la chance de les voir».


Photo: Raymond Laroche
Louise Lavallée, présidente du ciné-club

Il est souvent très difficile de répondre aux besoins de tous et toutes, c'est pourquoi un comité de sélection composé de huit membres a été formé en mai dernier, afin d'assurer une programmation de qualité. Pour la première saison, le comité de sélection a arrêté son choix sur des films pour la plupart relativement récents, à part un qui a été produit en 1951. Au total, les sept films qui ont été sélectionnés, l'ont été pour leur intérêt autant que pour leur contenu. Par contre, tous les films ne sont pas disponibles, et quelquefois, il est impossible d'acheter les droits de diffusion, ou le processus est long, mais déjà, des recherches et des démarches sont amorcées en vue de la deuxième saison

La projection des films se fera une fois par mois, sauf pour le mois de janvier. Un carte de membre donnant droit aux sept films de l'année 2000-2001 est disponible au coût de 20$, tandis que pour le visionnement d'un seul film, il en coûtera 5$. Les cartes seront en vente à l'entrée avant chaque rencontre et tous les films seront présentés à l'auditorium de la Faculté St-Jean à compter de 19h, les premiers lundis du mois.

La première projection se fera le 2 octobre prochain avec une comédie de Francis Weber, Le dîner de cons. Le petit

...............

Suite à la page 7
- Ciné-club -

# Une finissante de l'école Beauséjour reçoit la bourse Jean Patoine

JOEL LAVOIE

PLAMONDON

Marie-Hélène Goyet, finissante en juin dernier de l'école Beauséjour recevra la bourse Jean Patoine. Celle qui prend aujourd'hui la direction d'Edmonton, a posé sa candidature pour cette bourse qui est remise annuellement à un.e Albertain.e de langue maternelle française admis à la Faculté St-Jean. Le travail accompli au secondaire et la contribution de l'élève à la vie étudiante et communautaire sont évalués avant d'accorder la bourse. Marie-Hélène s'est retrouvée à la première place. Cette bourse lui sera remise lors d'une cérémonie le 19 octobre prochain à la Faculté St-Jean d'Edmonton.






**Calgary**

*Financement pour l'alphabétisation à Calgary*

Les coordonnateurs de l'alphabétisation de l'Alberta élaboreront un réseau afin d'aider les spécialistes de l'alphabétisation des adultes à établir des liens avec les universités et à entreprendre le projet *Recherches dans la pratique*, une méthode innovatrice très efficace permettant d'améliorer les méthodes d'enseignement et les capacités de recherche. L'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice et procureure générale du Canada a annoncé dernièrement, au nom de l'honorable Jane Stewart, ministre de Développement des ressources humaines Canada, l'octroi d'un montant de 109 899$ dans le cadre de ce projet qui se déroule à Calgary. Le gouvernement participe au projet par l'intermédiaire du Secrétariat national à l'alphabétisation.

*Plusieurs candidats pour les élections scolaires de la région de Calgary*

Huit candidat.e.s entreront en lice pour le poste de conseiller ou conseillère de la Région scolaire catholique francophone du Sud no 4 lors de l'élection qui se tiendra le 27 septembre prochain. L'élection aura lieu à l'école Sainte-Marguerite Bourgeoys de Calgary. Les candidats sont: Evelyne Drouin; Denis Forest; Adrian Gnyra; Jean-Claude Jassak; Marilou Lalonde; Sylvie Mercier; Danielle Poirier-Heine et Marc Renaud. Tous et toutes sont résident.e.s de Calgary.

**Edmonton**

*Avis de concours, Prix littéraire Champlain - 44ième édition*

Le Conseil de la vie française en Amérique est heureux d'annoncer son concours annuel, pour l'attribution de son *Prix littéraire Champlain* (44ième édition). Le Prix Champlain a été créé afin d'encourager la production littéraire chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec, en Amérique du Nord, et a pour objectif additionnel de susciter, chez les Québécois, un intérêt particulier à l'endroit des autres francophones d'Amérique. Tout en voulant encourager la production littéraire, le *Prix littéraire Champlain* vise à récompenser l'effort et à favoriser une meilleure connaissance de la réalité francophone nord-américaine. La 44ième édition est donc ouverte à la catégorie «ouvrages d'érudition» (livres, recueils d'articles, essais relevant de l'un des domaines des études humaines ou des sciences sociales). Pour être éligible, l'auteur doit faire parvenir son livre en quatre (4) exemplaires et les autres documents relatifs au concours, au secrétariat du Conseil, au plus tard à la date limite d'inscription, fixée au 31 décembre 2000. Les formulaires et les règlements du concours sont maintenant disponibles sur le site internet du Conseil (www.cvfa.ca) ou au secrétariat du Conseil (1-418-646-9117).

*Une première pour le nouveau cinéclub le 2 octobre prochain*

Le nouveau ciné-club francophone d'Edmonton présentera en grande première le 2 octobre prochain une comédie de Francis Weber produite en 1998. «Le dîner de cons». L'histoire relate les mésaventures d'un participant à des dîners dont la règle est d'être accompagné d'un imbécile, qui voit sa vie bouleversée par son dernier invité. Plus d'informations sont disponibles auprès de l'ACFA régionale d'Edmonton au 469-4401.

*Il est temps de s'inscrire au Parlement Jeunesse de l'Alberta*

Les jeunes francophones et francophiles de 16 à 25 ans sont invités à participer au 9ième Parlement Jeunesse de l'Alberta qui se tiendra du 6 au 8 octobre prochains. Le PJA, c'est trois jours de débats à l'édifice de l'assemblée législative de l'Alberta qui leur permettront de vivre une expérience unique. Des projets de loi au coeur de l'actualité y seront discutés. Le coût de l'activité est de 60$ incluant l'hébergement, les repas, le transport et les activités de la fin de semaine. La date limite d'inscription est le 27 septembre. Pour plus d'informations, communiquez avec Francophonie jeunesse de l'Alberta au 1-780-469-1344 ou fja@francalta.ab.ca

*Première Semaine de la lecture*

Les élèves et les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord se préparent à participer à la *Semaine de la lecture* qui aura lieu du 1er au 7 octobre. C'est la première fois que le Conseil scolaire participe, en tant que partenaire éducatif, à *Read On Edmonton* qui en est à sa onzième année d'existence. Le thème cette année est « Lire... au-delà des mots» dans les livres bien sûr et dans tous les médias écrits, mais aussi dans les médias parlés. Lire pour décoder les enjeux qui affectent notre monde, notre environnement, nos communautés et notre vie au quotidien. L'objectif de la *semaine de la lecture* est de rejoindre et d'engager le plus de gens possible dans une ou plusieurs activités de lecture. Et justement, une foule d'activités sont prévues pour marquer cette Semaine de la lecture. Parmi celles-ci, l'auteur albertain, Laurent Chabin, fera des lectures publiques dans les écoles francophones de la région d'Edmonton. Un caricaturiste sera dans les classes et aidera les élèves à illustrer les textes qu'ils auront rédigés. Les activités ne se veulent pas seulement pour la première semaine d'octobre. Il y aura aussi la formation de clubs de lecture qui permettront aux élèves de découvrir et de discuter de nouveaux auteurs et de livres.

**Kananaskis**

*L'ours responsable des dernières attaques sur des randonneurs est retrouvé*

Suite à des recherches qui se sont poursuivies pendant près de quatre semaines dans la région de Kananaskis, une femelle grizzly qui était en compagnie de ses deux oursons a été capturée. Les analyses d'ADN ont confirmé que c'est cet animal qui serait responsible des deux attaques qui ont eu lieu dernièrement dans la région. La mère a été placée en quarantaine au zoo de Calgary, tandis que sa progéniture, deux femelles, ont été relachées dans leur milieu naturel après avoir été gratifiées d'un collet émetteur permettant de les suivre à la trace. Elles sont âgées de quatre ans, sont en excellente santé et ont d'excellentes chances de survivre. Pour la mère, c'est différent. La laisser dans la région serait beaucoup trop risqué en raison de la possibilité de récidive. La possibilité d'une relocalisation a aussi été rejetée en raison de conflits potentiels qui pourraient subvenir avec d'autres grizzlys ou encore des humains. Quelques régions dans les parcs des environs de la région de Canmore et de Kananaskis sont toujours fermées au public tandis que quelques autres ont été réouvertes. Il est préférable de s'informer auprès du Barrier Lake Centre au (403-673-3985) ou encore au Peter Lougheed Visitor Information Centre.

# En route pour la Capitale nationale

RAYMOND LAROCHE

**Edmonton**

Le 26 septembre prochain, après quatre ans au sein de la communauté francophone de l'Alberta, Jean-Sibert Lapolice, qui était à l'emploi de la Société Radio-Canada à Edmonton, prendra la route vers Ottawa, où il a accepté de relever un autre défi au sein de la Fonction publique fédérale.

Jean-Sibert Lapolice est en Alberta depuis quatre ans. C'est à la radio communautaire de Rivière-la-Paix (CKRP) qu'il a aidée a mettre sur pieds, qu'a débutée son association avec la communauté francophone de l'Alberta. C'est par la suite un projet pour l'ACFA provinciale avec les francophones de la région de Jasper, Hinton et Grande Cache qui l'a emmené à Edmonton. Il s'est ensuite impliqué auprès de la Régionale d'Edmonton, il a été du comité consultatif pour la mise sur pied du Centre de service à l'emploi, tout en lançant sa compagnie de communications. Depuis un an, il a occupé le poste de journaliste pour la télévision francophone de Radio-Canada en Alberta.

Sans pouvoir donner plus de précisions pour l'instant quant à son affectation, le poste qu'il occupera en sera un à caractère national à partir du bureau central d'Ottawa. L'expérience acquise, tant au niveau des communications, que de la communauté francophone de l'Alberta lui sera d'ailleurs très utile pour son mandat qui consistera à conseiller les gestionnaires, faire des rapports et des recommandations, tant au niveau national que régional.



Photo: Raymond Laroche

Quoique son travail l'emmènera à avoir des contacts occasionnels avec l'Alberta francophone, il gardera toujours un bon souvenir de la communauté francophone. «Ma fille est née ici, c'est sa terre natale, sa marraine est Franco-Albertaine, nous avons des parents adoptifs franco-albertains, des bons amis un peu partout, pour moi, ça restera toujours chez moi, c'est ma patrie, et Edmonton va sûrement me manquer un peu. L'Alberta, c'est une belle province, une province en croissance et la communauté francophone est aujourd'hui une communauté riche, du moins, plus sûre d'elle, et je lui souhaite bonne chance pour les années à venir,» nous déclarait-il.

Il a d'ailleurs tenu à remercier tous ceux et celles qui les ont accueillis et appuyés, lui et sa famille, «nous avons rencontré des gens formidables, et ce n'est pas sans regrets que nous partons, la décision n'a pas été facile à prendre,» nous a-t-il dit, tout en laissant sous-entendre que la porte n'était pas fermée à un éventuel retour.

...............

Suite de la page 5
- Ciné-club -

monde de Don Camillo (1951) suivra en novembre. Pour la projection de décembre, le film choisi, Matusalem, de Roger Cantin permettra aux membres de pouvoir y amener leurs enfants. Suivront ensuite à partir de février, Astérix et Obélix contre César, Le dernier souffle de Richard Ciupka mettant en vedette Luc Picard et Julien Poulin, et terminer cette première saison avec Les tisserands du pouvoir 1 et 2, de Claude Fournier. Avec cette première sélection, le comité espère attirer beaucoup de cinéphiles.

**Prière à St-Jude**

*Patron des causes désespérées*

*Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance. Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.*

*Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées"*

*3 Pater Ave Gloria*

*Amen J.A.B.*



ROND POINT



Dans le cadre du

## *Rond-Point de la Francophonie*

**l'ACFA provinciale est à la recherche d'artistes de la scène pouvant faire une présentation lors d'une activité style « Cabaret »**

**Vendredi le 20 octobre, 20 h 30**

Pour proposer votre candidature veuillez communiquer **avant le 30 septembre 2000** avec **Richard au 466-1680**






**CRTC**

## AVIS PUBLIC DU CRTC

Canadä

1 L'ENSEMBLE DU CANADA. **RÉSEAU DE TÉLÉVISION DES PEUPLES AUTOCHTONES** (RTPA) demande l'autorité de modifier sa licence de réseau national de programmation autochtone afin de réduire le contenu canadien à 70 % et de modifier sa licence en y ajoutant une condition lui permettant de dépasser la limite réglementaire de douze minutes de matériel publicitaire par heure au cours de la journée de radiodiffusion. EXAMEN DE LA DEMANDE 85, rue Albert, Ottawa (Ont.); 339, ave Portage, Winnipeg (Man ); et 3 - 5120, 49e rue, Yellowknife (T.N -O ) Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont ) K1A 0N2 et joindre a votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard **le 5 octobre 2000** Vous pouvez également soumettre vos interventions par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http //www.crtc.gc ca. Document de référence: Avis public 2000-126

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



ROND POINT

Rond-Point 2000

## Programme préliminaire

**Hôtel Sheraton Grande, 10235, 101 Rue, Edmonton**

### Le vendredi 20 octobre

**Journée**

| | |
|---|---|
| 9 h à 16 h | Forum Santé<br>Discussion entre les membres de la communauté et les intervenants de la santé |
| 15 h 30 | AGA—Gala de la chanson– Rundle Room |
| 17 h | AGA—Chambre économique—Rowand Room |

**Soirée**

| | |
|---|---|
| 20 h | Soirée Cabaret<br>Soirée d'accueil où des artistes albertains présenteront leur talent |

### Le samedi 21 octobre

**Journée**

| | |
|---|---|
| 8 h à 9 h | Inscription |
| 9 h à 9 h 45 | Atelier sur l'hebdomadaire Le Franco |
| 10 h à 10 h 45 | Atelier sur la Fête Franco-albertaine |
| **10 h 30 à 11 h 30** | **Spectacle de CARMEN CAMPAGNE pour les enfants de 3 ans et plus à la salle Citadel** |
| 11 h à 11 h 45 | Atelier sur le réseau Francalta |
| 12 h | Dîner<br>Présentation de l'événement des Championnats 2001 |
| **13 h** | **AGA de l'ACFA** |
| 15 h 30 à 16 h 30 | Ateliers (Divers) |

**Soirée**

| | |
|---|---|
| 18 h à 20 h | Banquet et remise des prix d'Excellence |
| 20 h à 23 h | Soirée dansante avec l'orchestre de l'Artillerie Royale Canadienne |

**COUPON RÉPONSE: RÉSERVEZ VOS PLACES**

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

Ville____________________ Tél.: ____________

Cabaret : 5$ _____ Dîner : 15 $ _____

Banquet et danse : 40$ _____ Passeport : 49$ _____

Garderie : oui____ non ____

**Spectacle de Carmen Campagne : 16$ par personne**

**Sur présentation de carte de membre vous bénéficierez d'un rabais de 25%**

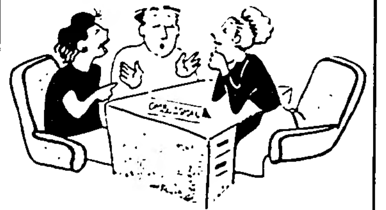
Faites parvenir votre chèque à l'ACFA provinciale, 8627, 91e rue, bureau 303, Edmonton (AB) T6C 3N1

**AVIS:** Pour voter lors de l'AGA, vous devrez présenter votre carte de membre ou une preuve de renouvellement de votre membership



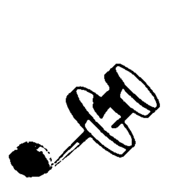
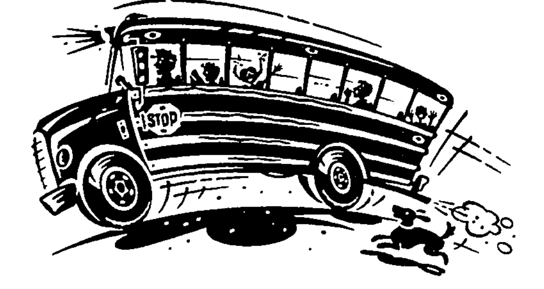
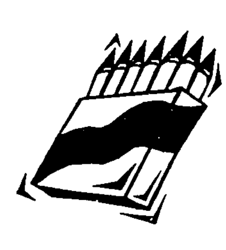

### SAVEZ-VOUS QUE...

(NC)—Plusieurs pays du monde ont des ombudsmans pour « protéger le citoyen » Le Canada a un ombudsman linguistique, le Commissaire aux langues officielles, il a plusieurs bureaux un peu partout au pays. Son personnel fait enquête quand des personnes se plaignent que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés par les institutions fédérales






# Cahier Éducation 2000



# Savoir lire et écrire, c'est pour tout le monde

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le 8 septembre dernier, était célébrée la Journée internationale de l'alphabétisation. Cette journée est soulignée depuis 1965, et est aussi décrétée par l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (l'UNESCO). La fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) en a aussi profité pour rappeler aux gouvernements provinciaux d'assurer une éducation de base en français aux adultes francophones qui éprouvent des difficultés à lire.


Photo: raymond Laroche

Margot Fauchon

«Les gouvernements tiennent de beaux discours sur l'éducation pour tous, mais ils n'agissent pas concrètement. Nous exigeons des lois qui assurent le droit d'apprendre pour tous. En fait, dans plusieurs provinces canadiennes, les groupes d'alphabétisation des adultes manquent de ressources pour recruter leur clientèle et offrir des services de formation de façon continue,» nous déclarait Margot Fauchon, présidente de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), et coordonnatrice provinciale en alphabétisation pour le CECA de la région du Nord-Est.

«Nous, on se sert de cette journée pour souligner une situation alarmante, à savoir que 25% des francophones au Canada éprouvent de sérieuses difficultés à lire, et que 10% des jeunes sont au niveau le plus faible d'alphabétisme. Les conditions de travail des intervenants en alphabétisation, partout au Canada s'avèrent plus que jamais précaires. C'est pourquoi on devrait en parler toute l'année, pas seulement une journée» ajoutait Mme Fauchon. Toujours selon elle: «Aujourd'hui, les gouvernements fédéral et provinciaux mettent beaucoup d'emphase sur la petite enfance et sur l'intervention précoce, les jeunes du primaire et du secondaire peuvent bénéficier d'une éducation adéquate, mais, par contre, pour les adultes, les contributions sont minimes en comparaison du nombre de personnes qui sont en difficulté de lecture».

Pourtant le Canada a signé la «Déclaration sur l'éducation des adultes», document adopté par la 5ième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, tenue à Hambourg en juillet 1997. On y déclare entre autres: «Il est plus que jamais nécessaire de reconnaître le droit à l'éducation et le droit d'apprendre tout au long de la vie... C'est pourquoi nous nous engageons à faire en sorte que tous aient la possibilité d'acquérir une éducation de base et d'entretenir cet acquis...»

«En Alberta, il n'existe pas de financement de base qui permettrait de maintenir de façon continue des projets adéquats, par contre, du côté de l'Ontario, certains de ces programmes existent. Probablement que le fait que le pourcentage de francophones est plus important qu'ici a un impact. Mais en ce qui nous concerne, il y a ici un manque flagrant de ressources, il y a énormément de travail de conscientisation à faire sur ce qu'est l'analphabétisme et l'alphabétisation et son impact sur la société, car ce n'est pas évident que les gens comprennent ce phénomène».

«Ce qui n'aide pas non plus, c'est que ce n'est pas un phénomène qui est visible. Une personne analphabète ne le crie pas sur les toits, mais cherche plutôt à se cacher et à développer des mécanismes de compensations qui lui permettront de fonctionner dans son quotidien. On prend pour acquis que les gens savent lire et écrire, et on ne se rend pas compte que des personnes, en faisant leur épicerie ont besoin d'avoir des images sur les emballages des produits pour pouvoir savoir ce qu'ils achètent. Plusieurs ne peuvent même pas lire une prescription sur une bouteille de médicaments, alors comment font-ils pour donner la bonne dose à leurs enfants?»

Une autre évidence, c'est qu'on retrouve en Alberta le plus fort pourcentage de gens qui ont besoin d'aide parmi les 50 ans et plus, et c'est très compréhensible du fait que la plupart des Franco-Albertains de cette catégorie d'âge n'ont pas reçu d'éducation en français, ou à peine une heure par jour. Pour s'exprimer et écrire en anglais il n'y avait pas de problèmes, mais pour ces parents qui ont aujourd'hui des enfants qui fréquentent les écoles francophones, c'est très difficile de les appuyer, et c'est très frustrant. «En ce qui me concerne, j'ai été complètement assimilée, et j'ai dû travailler fort pour me réapproprier ma langue. Ce n'est cependant pas tous les gens qui ont pu le faire, ou qui veulent faire ce choix. L'assimilation ne fait pas mal et ça se fait de façon très sournoise, on ne sent rien, et on n'en est même pas conscient quand ça nous arrive mais c'est la réalité à laquelle nous sommes confrontés», expliquait Mme Fauchon.

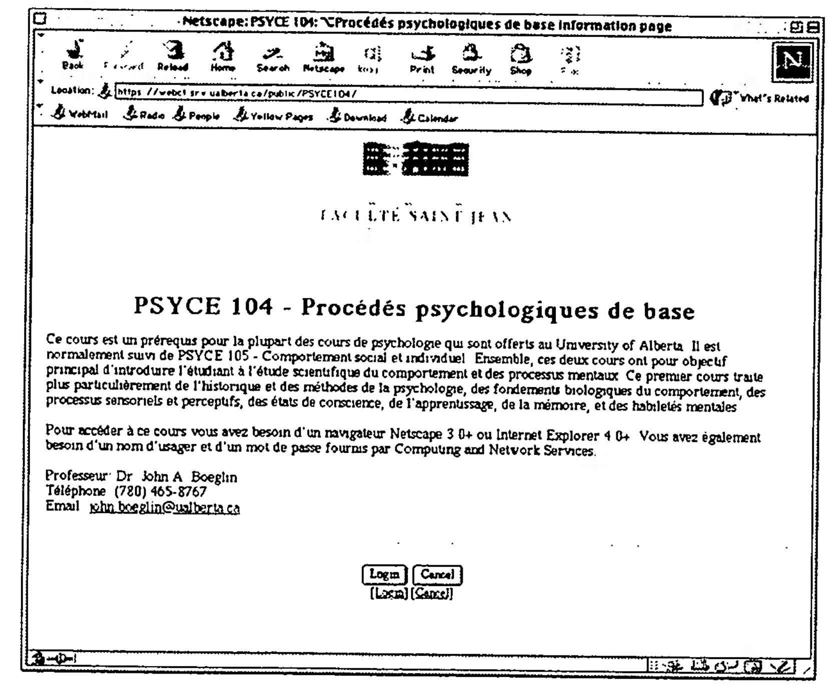
Donc, pour faire avancer les dossiers, ça va prendre encore plus de lobbying, impliquer ses députés, et même légiférer de façon à s'assurer que le droit des adultes à l'éducation soit respecté. Est-ce normal aujourd'hui de penser que dans un pays comme le Canada un tel phénomène existe encore?

# Web CT: l'Internet comme outil pédagogique

NATHALIE KERMOAL

**Edmonton**

Web CT qui veut dire *Web Course Tools*, est un ensemble d'outils utilisés pour le développement de la livraison et de la gestion de cours qui sont offerts partiellement ou entièrement via l'Internet. Ce produit conçu au Canada (à la *University of British Columbia*), mais racheté par un consortium américain, est une des interfaces les plus utilisées au monde. On trouve plus de 1 500 sites, à travers l'Amérique du Nord et l'Asie. La *University of Alberta* est d'ailleurs l'un des plus gros utilisateurs au Canada.


Netscape: PSYCE 104: Procédés psychologiques de base information page

FACULTÉ SAINT-JEAN

**PSYCE 104 - Procédés psychologiques de base**

Ce cours est un prérequis pour la plupart des cours de psychologie qui sont offerts au University of Alberta. Il est normalement suivi de PSYCE 105 - Comportement social et individuel. Ensemble, ces deux cours ont pour objectif principal d'introduire l'étudiant à l'étude scientifique du comportement et des processus mentaux. Ce premier cours traite plus particulièrement de l'historique et des méthodes de la psychologie, des fondements biologiques du comportement, des processus sensoriels et perceptifs, des états de conscience, de l'apprentissage, de la mémoire, et des habiletés mentales.

Pour accéder à ce cours vous avez besoin d'un navigateur Netscape 3.0+ ou Internet Explorer 4.0+. Vous avez également besoin d'un nom d'usager et d'un mot de passe fournis par Computing and Network Services.

Professeur: Dr. John A. Boeglin
Téléphone: (780) 465-8767
Email: john.boeglin@ualberta.ca

[Login] [Cancel]

https://webct.srv.ualberta.ca/public/PSYCE104/

John Boeglin, professeur de psychologie à la Faculté Saint-Jean, enseigne depuis quelques années en utilisant Web CT. D'après lui, la popularité de ce produit ne cesse d'augmenter: «L'Université l'a adopté au printemps de 1998. À l'automne de cette même année, on avait une centaine de cours avec 6 000 incriptions étudiantes. À l'automne 1999, 300 cours étaient offerts, ce qui équivalait à 18 000 inscriptions étudiantes. Pour l'automne 2000, il est estimé que 450 cours seront offerts avec 36 000 inscriptions étudiantes.»

Pourtant, même si ces cours sont de plus en plus populaires, ils sont loin d'être la norme. Car pour vivre une telle aventure, il ne faut pas avoir peur d'y mettre le temps, - dans ce cas-ci 900 heures dans la conception d'un seul cours - et surtout ne pas avoir peur des ordinateurs. Pour John Boeglin, c'était une façon d'aller au-delà de l'expérience de la vidéoconférence et de l'audioconférence. «Je voulais trouver quelque chose qui permettrait aux étudiants de continuer à discuter ensemble ou bien de regarder le contenu du cours en tout temps. Je voulais faciliter la communication entre les étudiants et l'instructeur. On a donc évalué différents produits qui faciliteraient cette interaction via l'Internet. C'est à peu près au même moment que l'Université a décidé d'adopter Web CT comme plate-forme de choix.»

Une fois que le feu vert était donné, M. Boeglin a d'une part, obtenu une subvention qui lui a permis de se libérer de certains cours en rachetant ses services à 50% pour un an et il a d'autre part, reçu de la formation presque à temps plein auprès de Academic Technology for Learning (ATL) (sorte de centre de formation pour l'apprentissage des nouvelles technologies et des nouveaux logiciels) de l'Université pour pouvoir apprendre à utiliser la vidéoconférence intéractive mais aussi l'Internet comme outil pédagogique. «J'ai appris à utiliser de nouveaux logiciels et j'ai appris le language HTML. Tous ces outils me permettent aujourd'hui d'ajouter des choses qui sont visuellement agréables aussi bien pour les cours à distance que pour ceux donnés face à face. J'ai appris à utiliser Power Point (logiciel qui permet de faire des présentations d'une manière plus efficace) de façon intelligente pour rendre mes exposés plus dynamiques. J'ai appris quels étaient les caractères et les couleurs que je pouvais utiliser dans mes présentations,» dit-il avec une certaine fierté.

Pour John Boeglin, la salle de classe et le processus pédagogique se sont peu à peu transformés. Le cours est devenu moins magistral et la participation des étudiants s'est accrue. Elle est non seulement encouragée en classe mais aussi sur Internet. Les forums de discussions sur Internet permettent aux étudiants de mieux se connaître puisqu'ils doivent se présenter en ligne et ils peuvent aussi apprendre à travers les expériences des autres personnes qui sont inscrites dans le cours. En outre, le professeur a l'avantage de pouvoir les suivre de près en tout temps et de pouvoir retracer leur nombre d'entrées sur le site, de la console de son ordinateur. Une façon comme une autre de s'assurer que les étudiants n'éprouvent pas de difficulté.

Sur le site web du cours, on retrouve donc les notes du cours, les questions d'examen, des forums de discussion, des diapositives, des liens vers d'autres sites web, etc. Toute l'information dont à besoin l'étudiant est dans le site web, ce qui facilite la recherche et l'empêche de se perdre sur l'Internet car selon M. Boeglin, un étudiant a souvent de la difficulté à faire la sélection entre un site scientifique et un site populaire. Dans un de ses cours, il a répertorié 300 sites web. Au-delà du fait que ces ressources sont utiles aux étudiants, elles le sont aussi pour le professeur qui peut aller les chercher lorsqu'il est dans la salle de vidéoconférence.

Certes, le développement de tels cours demande de nombreuses heures de travail, ce qui pour diverses raisons, en rebutent certains. «car il ne suffit pas de prendre un cours et de le mettre sur le web, il faut réfléchir et se demander pourquoi on le fait, qu'est-ce qu'on veut que cela apporte sur le plan pédagogique. Il est évident que ce n'est pas du tout la même chose que de présenter un cours face à face, non seulement en terme de logique mais aussi en terme de présentation visuelle. Cela exige beaucoup de planification. Le professeur devient alors un véritable *designer*»

Du côté étudiant, les réactions sont plutôt positives même s'il existe certaines frustrations d'ordre surtout technologique. Les étudiants arrivent dans les cours avec des compétences en informatique très variées et ce, même si le professeur fait ce qu'il peut pour permettre aux gens de se sentir plus à l'aise. D'ailleurs, au début, au milieu et à la fin de la session, on leur pose la question à savoir s'ils arrivent bien à se débrouiller. Ils répondent, généralement, oui. En outre, les étudiants ne sont pas tous branchés à l'Internet à domicile, ils doivent donc aller sur le campus pour avoir accès aux ordinateurs, or actuellement, un des gros problèmes auquel fait face l'Université est la pénurie des stations de travail. «Il y a 1 000 stations de travail pour 30 000 étudiants à temps plein. Quand on passe devant les laboratoires informatiques, il y a des files interminables d'attente.» Ceux qui ont accès à un ordinateur à domicile peuvent aussi avoir des problèmes de connections plus ou moins rapides dûs à un modem pas assez puissant ou à la lenteur du réseau.

Malgré cela et même s'il est encore difficile de définir l'impact de ces nouvelles technologies au niveau des stratégies d'apprentissage des étudiants, il reste que l'on peut percevoir que l'on est loin d'avoir perdu l'intéraction entre l'instructeur et l'étudiant. Chose certaine c'est que les jeunes d'aujourd'hui comparés aux générations précédentes, sont déjà très habitués à la culture multimédiatique. De la retrouver dans la salle de classe ne peut que faire partie d'un paysage, déjà, très familier.

ondé en 1994,

le Conseil scolaire Centre-Nord

est le conseil francophone qui

compte le plus d'élèves en Alberta.

Plus de 1 500 élèves sont inscrits dans

onze écoles catholiques et laïques.




301, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton Alberta T6C 3N1
Téléphone : (780) 468-6440
Télécopieur : (780) 440-1631
1-800-248-6886
www.csrcn.ab.ca

**À Edmonton ...**

*École Sainte-Jeanne-d'Arc*
Tél. : (780) 466-1800
Niveaux : M à $3^{e}$ année

*École Notre-Dame*
Tél. : (780) 484-6955
Niveaux : M à $6^{e}$ année

*École Père-Lacombe*
Tél. : (780) 478-9389
Niveaux : M à $6^{e}$ année

*École publique Gabrielle-Roy*
Tél. : (780) 457-2100
Niveaux : M à $6^{e}$ année

*École Maurice-Lavallée*
Tél. : (780) 465-6457
Niveaux : $4^{e}$ à $12^{e}$ année

*Campus de la Cité*
Tél. : (780) 440-3809

**À Saint-Albert ...**

*École La Mission*
Tél. : (780) 459-9568
Niveaux : M à $6^{e}$ année

**À Legal ...**

*École Citadelle*
Tél. : (780) 961-3557
Niveaux : M à $9^{e}$ année

**À Red Deer ...**

*École La Prairie*
Tél. : (403) 343-0060
Niveaux : M à $9^{e}$ année

**À Fort McMurray ...**

*Centre Boréal*
Tél. : (780) 791-0200
Niveaux : M à $9^{e}$ année

**À Wainwright ...**

*École Saint-Christophe*
Tél. : (780) 842-2827
Niveaux : M à $8^{e}$ année

# Comment choisir un dictionnaire?

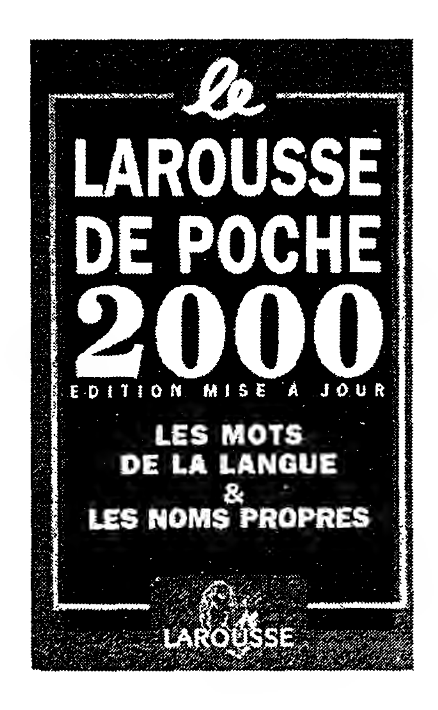
NATHALIE KERMOAL

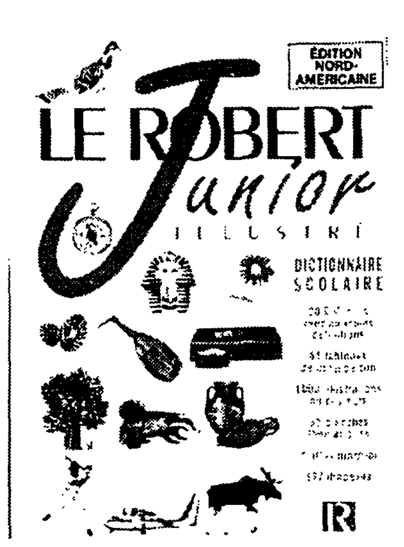
Edmonton

Avec la rentrée, vient le moment de l'achat des fournitures scolaires et parmi elles, l'acquisition d'un dictionnaire. Un dictionnaire est un outil indispensable pour les étudiants dans leurs études. Il permet de trouver et d'utiliser le mot juste, de rédiger sans fautes, de trouver des synonymes, des antonymes et d'accorder correctement les verbes. Toutefois le choix d'un dictionnaire peut s'avérer difficile dans la mesure où ils sont nombreux sur le marché. Afin de remédier à ce problème, *Le Franco* a rencontré madame Yolande Labbé de la libraire *Le Carrefour*.

Avant de se lancer dans l'achat d'un dictionnaire, il faut garder en tête l'âge de la personne qui va l'utiliser ainsi que le but recherché par l'achat d'un tel livre. Pour choisir entre le *Robert* et le *Larousse*, il est conseillé de choisir un mot et de comparer les définitions et de voir la différence. Même si un dictionnaire est fait pour durer plusieurs années, les dictionnaires sont mis à jour régulièrement.

*Dictionnaires pour la famille:*




* *Le petit Robert*: Ce dictionnaire permet à la fois de comprendre le français dans toutes ses nuances et de s'exprimer avec aisance dans le registre qui convient. Un jeune de dix ans aurait beaucoup de difficulté à se servir du Petit Robert parce que c'est un dictionnaire qui donne beaucoup de définitions. Par contre, pour un étudiant à l'université, un enseignant, un adulte, c'est un dictionnaire très complet.

* *Le petit Larousse* (grand format): Outre les définitions des mots, l'édition grand format a un atlas mondial à jour, un atlas historique, une chronologie universelle. Ce dictionnaire s'adresse à tous les membres de la famille et comprend de nombreuses illustrations.

* *Le petit Larousse illustré*: On y retrouve les noms propres, les proverbes, les expressions étrangères. Les définitions sont un peu moins élaborées que celles que l'on retrouve dans Le petit Robert et il est plus facile à utiliser. Grâce aux images, il a un attrait encyclopédique.

* *Le multidictionnaire*: Ce dictionnaire a pour objectif de constituer un mode d'emploi complet et actuel de la langue française et de répondre à toutes les questions linguistiques. Il est destiné non seulement au grand public mais aussi aux professionnels de l'écriture, aux étudiants, aux professeurs et au personnel administratif en général. Il présente 117 tableaux traitant des notions grammaticales, syntaxiques et typographiques fondamentales telles que la concordance des temps, le pluriel des mots composés, etc. Ce dictionnaire est idéal pour vérifier l'emploi d'un mot, ainsi on peut mieux se corriger.

*Dictionnaires pour les jeunes de 4 à 12 ans*:

* *Mon premier Larousse* est un vrai dictionnaire, spécialement conçu pour les enfants de 4 à 7 ans. Il comprend 1600 entrées avec pour chacune d'elles une définition, une mise en contexte du mot et une illustration. Idéal pour les enfants qui découvriront le français en s'amusant. Le texte est écrit en grosses lettres pour faciliter la lecture.

* *Le Larousse des débutants* est destiné aux 6 à 8 ans. Le masculin et le féminin sont l'un à côté de l'autre. Il est très facile à utiliser.

* *Le Robert benjamin*: Adapté pour les 6 à 8 ans, il est du même genre que le Robert junior illustré. Le mot est écrit en couleur et un peu plus gros que dans le junior illustré. Le masculin et le féminin sont séparés. On renvoie aussi à d'autres mots comme par exemple dans le cas du mot *magicien*, il est dit d'aller consulter aussi le mot prestidigitateur.

* *Le Robert junior illustré*: Ce dictionnaire s'adresse aux jeunes de la 4ième à la 6ième année. Les définitions sont simples. Le mot est en couleur et on a un exemple. C'est aéré et facile à trouver. Ça encourage le jeune à chercher. De plus, il y a aussi des images, un peu de grammaire à la fin ainsi que des cartes géographiques.

* *Le Robert scolaire* s'adresse aux jeunes de 12 à 16 ans, il aide à comprendre, à s'exprimer avec aisance, sans équivoque et de façon nuancée. Il est particulièrement facile à utiliser.

* *Le Robert Micro* (couverture rigide ou souple): Dictionnaire de la pratique du français pour les jeunes à partir de l'âge de 9 ans. Un dictionnaire permettant à un élève de s'exercer au maniement des mots, de mieux connaître leurs sens, leurs usages et leurs règles d'emploi.

...............

Suite à la page 13
- Dictionnaires-

Suite de la page 12
- Dictionnaires-

ainsi que d'approfondir sa culture générale. Celui qui a une couverture rigide est moins facile à transporter dans le sac à dos que celui à couverture souple, cependant les mots sont en couleur dans le premier alors que ce n'est pas le cas dans le second. La difficulté du *Micro* tient dans le fait que sous un mot, il donne la définition de mots de la même famille. Par exemple, sous *Interrompre*, on va trouver *Interrupteur* et *Interruption*.

* *Le Larousse compact, dictionnaire de la langue française* (couverture rigide ou souple): Ce dictionnaire est un peu plus aéré que Le *Robert Micro*, mais à la même fonction et s'adresse au même public.

* *Le Robert quotidien* est un dictionnaire pratique de la langue française au contenu clair, précis et explicatif. Il s'adresse aussi bien aux jeunes qu'aux adultes.

* *Le Larousse de poche* à les mêmes fonctions que *Le petit Larousse* mais il a l'avantage d'être pratique à transporter dans le sac à dos.

En conclusion, il est important de souligner qu'un dictionnaire n'est jamais un achat superflu. Cet outil devrait toujours être à portée de la main car il rend des services inestimables que l'on soit enfant, étudiant ou adulte. Apprendre à se servir d'un dictionnaire est aussi utile que d'apprendre à parler ou à marcher.

# Le mot juste en un seul clic

**Ottawa (APF)** : Les internautes ont maintenant accès tout à fait gratuitement à un dictionnaire terminologique, qui donne un accès à près de 3 millions de termes français et anglais du vocabulaire industriel, scientifique et commercial, dans presque 2000 domaines spécialisés.

L'Office de la langue française au Québec et l'entreprise montréalaise Semantix sont partenaires dans cette aventure, qui permet d'avoir accès au mot juste en un seul clic en se rendant à l'adresse www.granddictionnaire.com.




Le Grand dictionnaire terminologique, qui équivaut à 3000 ouvrages de référence, s'adresse aux traducteurs, rédacteurs, publicitaires, réviseurs, communicateurs et journalistes, relationnistes, secrétaires, documentalistes, bibliothécaires, enseignants et à tous ceux et celles qui sont soucieux de la qualité de la langue française.

La décision de diffuser le dictionnaire sur Internet fait partie d'une stratégie québécoise, qui consiste à utiliser l'autoroute de l'information pour joindre un vaste public et mieux desservir les internautes.

Fondée en 1998, l'entreprise Semantix se présente comme un chef de file mondial dans la mise au point de solutions logicielles pour l'intégration de fonctions linguistiques.

# Les ouvertures qu'offrent les études universitaires

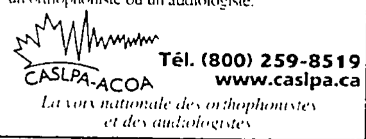
Certains domaines d'études se greffent directement à des champs de pratique professionnelle très précis. Souvent, ils permettent l'accès à des associations ou à des ordres professionnels réglementés. En général, une fois le diplôme obtenu, la voie du marché du travail est toute tracée. Il arrive même qu'il soit obligatoire d'appartenir à un ordre professionnel pour travailler dans un domaine particulier.

Toutefois, ce n'est pas le cas de la majorité des domaines d'études. Généralement, une même formation universitaire peut ouvrir plusieurs portes différentes sur le marché du travail. En effet, les études universitaires permettent de développer le goût pour la recherche, la curiosité intellectuelle et l'esprit de synthèse. De plus, elles s'appuient sur une méthodologie rigoureuse très formatrice. Certains employeurs préfèrent cette rigueur intellectuelle acquise pendant les études plutôt que le champ d'études lui-même. On trouve d'ailleurs des personnes possédant un même diplôme universitaire dans des gammes d'emplois extrêmement variés.

Par ailleurs, s'il est difficile d'affirmer que tel diplôme universitaire procurera automatiquement tel emploi, il est possible, cependant, de dégager des tendances de placement assez précises. À ce sujet, le ministère de l'Éducation publie tous les trois ans un document qui fournit des données sur le placement des personnes ayant un diplôme universitaire. Cette publication fait également état des tendances de placement au cours des 10 ou 15 années précédentes, dans différents domaines de travail pour lesquels un diplôme universitaire est exigé. Vous pouvez consulter cette publication au centre d'information scolaire et professionnelle de votre collège.










## ENVIRO*fait...*

(NC)—Tous peuvent agir pour réduire la pollution causée par les voitures. Un habitant de Vancouver a obtenu un prêt sans intérêt pour acheter une fourgonnette dont il se sert pour conduire des groupes de banlieusards jusqu'au centre-ville. Aujourd'hui, son parc compte 95 fourgonnettes et conduit à bon port des centaines de personnes qui autrement pourraient bien se déplacer dans des voitures privées.








# Un regroupement des intervenants du domaine de l'éducation francophone hors-Québec est né*

**PAULETTE RICHER**
**Collaboration spéciale**

**Windsor (Ontario)**



À gauche, Marc Boily, président de la Fédération des conseillères et des conseillers francophones du Canada en compagnie de Michel Serré, directeur général du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest et l'hôte de la réunion des directions scolaires francophones du Canada.

Le Regroupement des directions générales francophones du Canada (RDGF) est né le 10 août dernier alors que le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (de l'Ontario) était l'hôte, à Windsor, d'une rencontre des directrices et directeurs d'éducation représentant une vingtaine de conseils scolaires francophones hors-Québec.

Pour lancer la discussion, Marc Boily, président de la Fédération nationale des conseillères et conseillers francophones du Canada, leur a adressé la parole. En entrevue par la suite, il a expliqué comment l'idée d'un tel regroupement a débuté en janvier, suite à la publication d'un rapport proposant la création d'une assemblée réunissant les intervenants du domaine de l'enseignement du français en milieu minoritaire au pays. En très peu de temps, la machine s'est mise en branle. «A la fin mars, un comité d'une douzaine de personnes s'est formé pour étudier différents modèles et, les 5 et 6 mai, des représentants des 25 conseils se sont rencontrés, ont reconnu partager une volonté collective de former un tel regroupement et ont choisi un modèle de fonctionnement» a expliqué M. Boily. L'invitation a ensuite été lancée par le Conseil ontarien des directions d'écoles (CODEF) de tenir la prochaine réunion à Windsor. C'est ainsi qu'est né le Regroupement des directions générales francophones du Canada.

Ce regroupement a pour but de promouvoir et d'appuyer des initiatives concertées qui amélioreraient la gestion de l'éducation et le rendement des jeunes en milieu francophone en situation minoritaire. Il serait possible de privilégier une gestion de la connaissance qui intensifierait la production d'innovations au sein des conseils scolaires et entre eux également. Les initiateurs de ce regroupement espèrent ainsi contrer l'assimilation qui demeure un problème majeur au pays, tout en faisant des économies, sans minimiser l'importance d'offrir aux jeunes francophones un enseignement de qualité équitable à ce qui est disponible pour la majorité de langue anglaise.

De plus, M. Boily y voit une étape cruciale afin de faire reconnaître le milieu scolaire francophone comme entité juridique. «Les 25 conseils scolaires gèrent un total de 1,2 milliard de dollars par année. Il est temps que nous ayons une reconnaissance légale,» dit-il. Il est très possible à l'avenir que, dans l'enveloppe d'argent remis à chaque province par le gouvernement fédéral pour l'enseignement des langues officielles, la portion pour l'enseignement en français soit versée à ce regroupement qui en ferait la distribution par province».

Afin que ce regroupement soit des plus efficaces, M. Boily entrevoit l'intégration des autres secteurs de l'éducation, comme les centres d'alphabétisation, les fédérations de parents, les associations de garderies, etc.

Le financement pour la mise sur pied du Regroupement devrait venir de Patrimoine Canada. Une demande officielle a déjà été faite par la Fédération des conseillères et conseillers francophones du Canada et M. Boily demeure confiant que la réponse positive ne se fera pas attendre. «Il est important aussi que le nouveau regroupement, par l'entremise de son comité exécutif, présente des projets concrets à Patrimoine Canada avant la fin mars 2001 pour du financement spécifique, et que des demandes de financement pluriannuel soient faites afin d'assurer une certaine stabilité» dit-il. Cependant, M. Boily n'écarte pas l'hypothèse que certains projets puissent s'autofinancer tout en croyant «pouvoir recevoir de l'argent du secteur privé ou auprès d'autres agences ou ministères gouvernementaux».

Lors de la réunion, trois projets ont été avancés. Il s'agit d'abord de la création d'un site Internet où il sera possible d'accéder à différents programmes déjà en marche et aussi à divers formulaires utilisés dans certaines régions du pays, dans le but de normaliser la documentation. Ensuite le dossier de la petite enfance fait partie des projets, tout comme celui du recrutement et de la rétention des élèves.

Le vendredi en fin de journée, l'hôte de la rencontre, Michel Serré, directeur général du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest, a déclaré que la réunion avait été très fructueuse. «C'était une première, la formation d'un tel regroupement et c'était excellent».

Lors de la rencontre il a été décidé que le conseil exécutif du RDGF serait formé de deux personnes de l'Est, deux de l'Ontario et deux de l'Ouest. Les personnes élues sont: Réjean Sirois de la Nouvelle-Écosse, Keith Coughlan du Nouveau-Brunswick, Marc Dionne et Marc Godbout de l'Ontario. Les 2 membres de l'Ouest seront choisis à une date ultérieure. Le RDGF se rencontrera l'an prochain en août alors que l'exécutif se réunira au besoin.

*Article publié dans Le Rempart (hebdomadaire de la région de Windsor).

Sur le Bout de la Langue

# Abécédaire de la rentrée

## (première partie)

ANNIE BOURRET
- APF -

Dans le contexte de la rentrée scolaire, je vous propose un abécédaire bien personnel de tristes erreurs et de drôles de surprises ! En voici la première partie.

A-Même si le *Petit Robert* signale que l'expression année académique est un «régionalisme» belge, canadien et suisse, vous avez le droit d'utiliser l'expression correcte: année scolaire ou année universitaire.

B-En français, impossible de «perdre la balance» (à moins d'être au régime, peut-être?)! La balance sert à peser les gens et les choses. Quand on utilise ce mot au sens d'équilibre (perdre l'équilibre), on commet un anglicisme sémantique. L'expression «la balance de mon compte» est tout aussi fautive, il faut dire le solde ou le reste.

C-Réglons son compte une fois pour toutes: compte rendu s'écrit sans trait d'union depuis 1483. Il prend deux s au pluriel: comptes rendus. Le trait d'union fautif découle probablement d'une analogie avec des noms composés comme compte-gouttes, qui ont le sens verbal de «compter quelque chose». Compte rendu se rapproche plutôt de compte courant.

D-Faut-il utiliser l'auxiliaire être ou l'auxiliaire avoir avec le verbe déménager? Aujourd'hui, on le conjugue surtout avec avoir, selon *Bescherelle* ou *Le Multi*. Mais l'hésitation ne relève pas d'une erreur: anciennement, on conjuguait le verbe avec avoir pour exprimer l'action (j'ai déménagé hier) et avec être pour exprimer l'état (je suis déménagé depuis hier).

E-On confond souvent et bien et eh bien en début de phrase. Pour s'en tirer, il suffit de retenir que eh bien commence une phrase qui exprime et renforce la surprise: Eh bien, il n'est pas en retard aujourd'hui! La phrase pourrait également se terminer par un point d'interrogation. Les grammairiens ont longtemps ergoté sur les graphies hé et eh qui ne comportent aucune différence de prononciation mais possède des nuances de sens tout à fait arbitraires.

F-À l'avenir, retenez-vous d'utiliser le substantif futur au sens anglais du mot future. Le nom futur a une signification précise en français: ce terme de grammaire désigne un temps qui exprime une action à venir. Sinon, les expressions consacrées sont: dans un avenir prochain, chercher à lire l'avenir, à l'avenir (au lieu de dans le futur, calque de in the future).

G-D'où vient donc la variation de prononciation entre grincer et gricher ou grincher des dents? Le verbe correct est grincer, mais il vient de grincher, variante autrefois utilisée en moyen français (XVIe siècle) et qui survit peut-être bien à cause de l'adjectif grincheux, utilisé pour décrire quelqu'un d'humeur revêche. Si vous préférez gricher des dents et grichu (pour grincheux), vous avez peut-être des ancêtres normands.

H-Dans la vie de tous les jours en milieu minoritaire, on se surprend parfois à bien prononcer le H au début de certains mots comme handicap ou d'une expression comme en haut. Contrairement à l'anglais qui attribue un son au H initial de mots comme how ou habilitation, le H ne se prononce jamais en français. Il s'aspire (la harpe) ou il est muet (l'harmonie).

I-J'ai corrigé le pluriel fautif de l'adjectif arrière assez souvent pour en faire mention à la lettre i pour invariable. L'adjectif arrière ne prend jamais la marque du pluriel: Les freins arrière doivent être réparés.

**Envoyez vos commentaires par courriel à: a-bourret@home.com**

# 14 sites de vidéoconférence en Alberta

LYNE LEMIEUX

Edmonton

« Grâce au ministère du Patrimoine canadien et au Réseau national d'éducation universitaire en français (RENEUF) l'Alberta compte 14 nouveaux sites de vidéoconférence disponibles à la fois aux institutions d'enseignement et à la communauté », annonce la doyenne de la Faculté Saint-Jean, Mme Claudette Tardif.

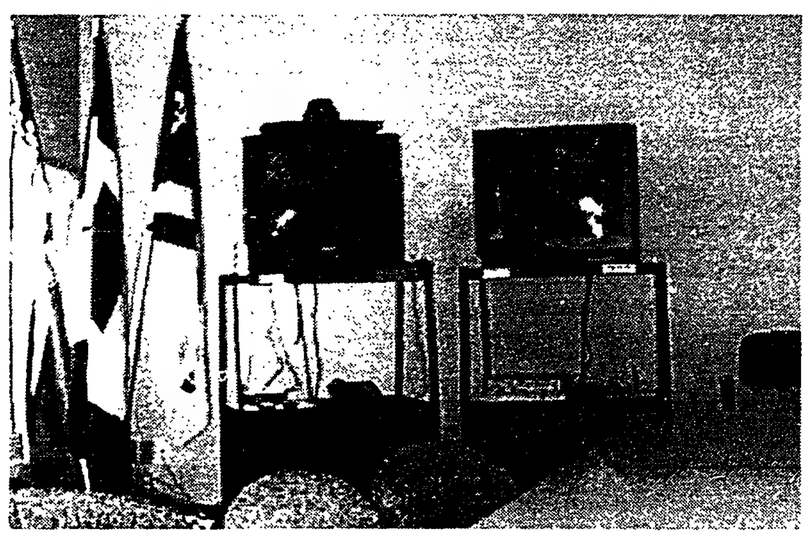


Photo: Raymond Laroche

Un investissement de 37 0 00$ a permis l'achat d'équipement et le branchement de ces sites. La Faculté Saint-Jean, l'École Maurice-Lavallée, La Cité francophone à Edmonton, l'École Boréal à Fort McMurray, l'École Héritage de Falher, l'École du Sommet à Saint-Paul, l'École des Beaux Lacs à Bonnyville, l'École Voyageur de Medley, L'École Beauséjour de Plamondon, L'École La Vérendrye de Lethbridge, L'École Citadelle de Legal, l'École Sainte-Marguerite-Bourgeoys de Calgary, La Prairie de Red Deer et Nouvelle Frontière de Grande Prairie accueillent cette nouvelle technologie.

La vocation principale de ces salles est d'offrir de la formation universitaire ou collégiale mais déjà certains conseils scolaires comptent bien profiter de cette nouvelle opportunité pour offrir une plus grande variété de cours.

«Toutes les écoles n'ont pas l'espace ou les ressources pour entreposer les produits nécessaires aux expériences en chimie, par exemple. Avec la vidéoconférence on peut faire une expérience auquel les élèves assistent en direct. La possibilité de faire un zoom, de modifier les angles de la caméra, ajoutent beaucoup pour l'élève qui est à Plamondon et qui assiste à une expérience réalisée à Edmonton,» indique Dominique Kuhn-Bahn, professeur spécialisé dans l'enseignement à distance pour le Conseil scolaire Centre-Nord.

Certains sites sont équipés d'un tableau électronique tactile «smart board» qui permet à l'enseignant d'utiliser également l'Internet, de dessiner comme sur un tableau conventionnel, d'enregistrer ses dessins, etc.

La totalité des salles sont équipées d'écrans de télévision qui permettent aux participants de voir leur image diffusée dans les autres centres. Une tablette électronique permet également à l'enseignant de présenter des illustrations ou de dessiner. Le résultat de son travail apparaît alors à l'écran.

Pour utiliser l'équipement de vidéoconférence il faudra s'adresser soit au Conseil scolaire ou à l'ACFA de sa région, dépendamment des ententes en place. La négociation du prix de location dépendra du nombre de sites à rejoindre et du coût d'utilisation des lignes téléphoniques.

On s'attend à ce que ce nouvel outil soit progressivement utilisé à travers la province pour minimiser les coûts de déplacement. On n'arrête pas le progrès.

# En préparation pour la rentrée

Par l'Agence Science-Presse

Les initiatives, pour venir en aide aux élèves et aux profs de toutes disciplines scolaires, pleuvent. Ainsi, Jean-Claude Meier, riche de ses 14 années d'expérience, s'est attaqué à un gros défi: nous convaincre que les maths peuvent être intéressantes! Son site offre toute une série de logiciels informatiques qu'il a lui-mêmes créés, incluant des exercices de trois niveaux différents. Après chaque séquence d'exercices, l'étudiant peut vérifier ses résultats, lesquels peuvent ensuite être relevés par le professeur. Rien de comparable avec les logiciels ludiques, animés, multimédia, qu'on retrouve sur le marché, mais Meier soutient que ça marche!

*http://www.respublica.fr/jcmeier*

Après les maths, pourquoi pas un peu d'anglais? Un autre prof passionné d'Internet, Alan Grayer, propose lui aussi des exercices pour faciliter l'apprentissage. Il enseigne depuis 20 ans au Lycée Pyrénées Atlantique de France, un établissement qui accueille des étudiants de tous les niveaux scolaires. Ses élèves étudient dans les domaines de la biologie technique et du commerce (comptabilité, publicité, tourisme, etc.), ce qui teinte quelque peu les exercices qu'il leur soumet. D'autres profs ajoutent également leurs propres exercices sur le site, créant ainsi une banque de 35 activités, pour les plus petits comme pour les plus vieux.

*http://www.ifrance.com/ALGAYER*

La géographie n'est pas en reste: depuis l'automne 1999, le site québécois Modules Interactifs Géographiques (MIG) offre de nombreux exercices, principalement relatifs à la cartographie, que les professeurs pourront intégrer à leurs cours. Il est possible, gratuitement et en français, de réaliser des cartes de très grande qualité, que l'on peut consulter à l'écran ou imprimer. Les professeurs intéressés par les MIG peuvent suivre une formation d'une journée qui leur apprendra comment profiter pleinement du potentiel du site.

*http://www.mig.ca*

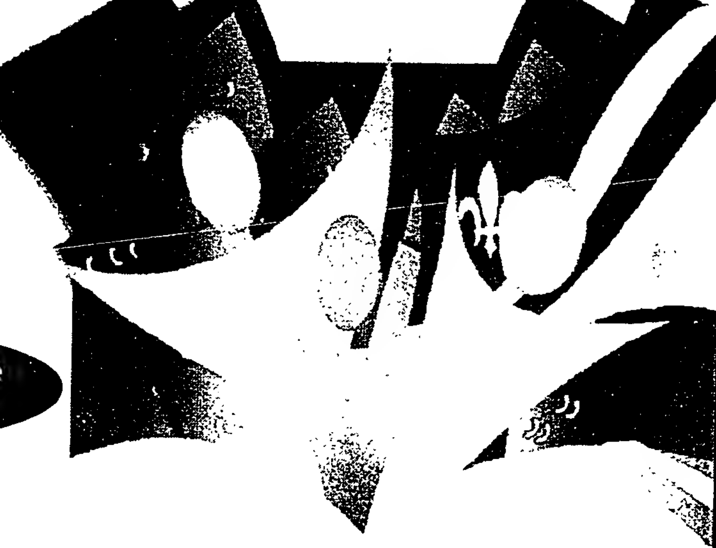
Enfin, un site canadien s'est mérité le printemps dernier une mention du Ministère français de l'Éducation pour sa « Banque d'activités pédagogiques »: un accès à 350 activités destinées principalement aux élèves du primaire et du secondaire. Français, mathématiques, arts, sciences, tout y est. On espère voir le site s'agrandir au fur et à mesure que les internautes-profs y apporteront leur grain de sel.

*http://www.acelf.ca/bap*

# Inscrivez à votre calendrier les dates du Rond-Point

**20-21 OCTOBRE**
**au Sheraton Grande**
**10235-101e Rue**

*"Le Rond-Point de la Francophonie"*



Vendredi 20 octobre
- Forum Santé

Samedi 21 octobre
- 9h Ateliers
- 12h Dîner
- 13h AGA de l'ACFA
- 18h Banquet
  Soirée dansante

**Réservez votre chambre**
**1-800-263-9030**




**Rond Point est l'Assemblée générale annuelle de tous les membres de l'ACFA**




*Le Conseil Français de l'ATA invite toutes les Directrices et tous les Directeurs des congrès passés 1970-1999 à venir fêter avec nous les 30 ans d'existence de notre association le 20 octobre prochain à Edmonton.*



*Pour réservation le plus tôt possible, prière de contacter:*

Mme. Dolores Brisebois
2103 20ième rue sud
Lethbridge, Alberta T1K 2G7

Téléphone: 403 345 2045 (résidence)
403 328 5153 (travail)
Télécopieur: 403 320 1912
Courriel: dolores.brisebois@lethsd.ab.ca




**www.francalta.ab.ca/lefranco**



## C'EST LA SAISON DES TABLES DE CONCERTATION

**La communauté francophone de l'Alberta s'est donnée au cours des dernières années des outils pour planifier, mettre en place et évaluer un plan de développement global qui s'articule autour des réalités vécues par les différentes communautés de notre province. Une des grandes qualités de ce modèle c'est sa flexibilité lui permettant de se réajuster au cours des années .**

La saison des Tables de concertation est commencée, ce qui veut dire que tous les organismes régionaux et provinciaux seront invités à contribuer à l'édification du plan global de développement de votre communauté.

Pour votre information, les dates des Tables de concertation sont les suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| Centralta | 14 septembre | 961-3665 |
| Plamondon | 27 septembre | 798-3896 |
| Edmonton | 3 octobre | 469-4401 |
| Saint-Paul | 10 octobre | 645-4800 |
| Bonnyville | 11 octobre | 826-5275 |
| Lethbridge | 17 octobre | 328-8506 |
| Calgary | 18 octobre | 571-4000 |
| Grande Prairie | 24 octobre | 814-7945 |
| Rivière- la-Paix | 26 octobre | 837-2296 |
| Wood Buffalo | 30 octobre | 791-7700 |

| | |
|---|---|
| Table de concertation de l'ACFA | 4 novembre |
| Table de concertation des organismes provinciaux | 4 novembre |
| Table Franco-Albertaine | 18 novembre |




Pour connaître les détails de ces rencontres communiquez avec la régionale de l'ACFA la plus près de chez vous ou auprès de l'ACFA provinciale.



CRTC

## AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE DU CRTC

Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique débutant le 30 octobre 2000, à 9H00 au Telus Convention Centre, 120 - 9e Avenue S.-E., Calgary, (Alb) afin d'étudier ce qui suit 1, 2, 4, 5-7 CALGARY (Alb) 1 **CHUM LIMITED**, 2 **CRAIG BROADCAST SYSTEMS INC.** (SDEC), 4. **GLOBAL TELEVISION NETWORK INC.**, 5 **NEWCAP INC.**, 6 **STANDARD RADIO INC.**, et 7 **TÉLÉMÉDIA RADIO (OUEST) INC.** SDEC) demandent l'autorisation d'exploiter des entreprises de radio FM de langue anglaise à Calgary. Le CRTC note que les demandes sont concurrentielles pour l'utilisation de la fréquence 98,5 MHz CHUM propose une formule musicale adulte contemporaine populaire, CRAIG une formule adulte/contemporaine accentuée, GLOBAL une formule de musique classique légère connue NEWCAP une formule adulte contemporaine/rock moderne, STANDARD une formule rythme urbain, et TÉLÉMÉDIA une formule Smooth Jazz Veuillez consulter l'Avis d'audience publique pour plus d'information et pour connaître les localités où examiner les demandes 3 CALGARY (Alb). **GARY FARMER** (SDEC et connue sous le nom Aboriginal Voices Radio) demande l'autorisation d'obtenir une licence radio de langue autochtone à Calgary Le CRTC note que la présente demande est en concurrence, sur le plan technique, avec une autre demande (item 8) également inscrite à l'audience pour l'utilisation de la fréquence 88,1 MHz EXAMEN DE LA DEMANDE Calgary Indian Friendship Center, 140 - 2e Avenue S O., Calgary (Alb) 22 DIVERS ENDROITS AU CANADA. **CORUS ENTERTAINMENT INC.** («Corus »), pour le compte de Corus Premium Corporation («CPC»), et Newco, désire mettre en œuvre une réorganisation intra-société pour faciliter la vente de ses actions dans The Family Channel Inc., comme l'a demandé le CRTC dans la décision 2000-222 Dans le cadre de la réorganisation, les actifs de radiodiffusion, de même que des parts du capital de CKIK-FM Limited, SuperChannel Ltd., Corus VC Ltd. (anciennement WIC VC Ltd), MovieMax! Ltd et Electronic Digital Delivery Inc., seront transférés à une filiale de Corus nouvellement constituée («Newco ») Pour plus d'information, veuillez consulter l'Avis d'audience publique EXAMEN DES DEMANDES. BCE Place, Bay-Wellington Tower, 181, rue Bay, Toronto (Ont) 23 L'ENSEMBLE DU CANADA. **BCE INC.** (BCE), l'associé commanditaire et **BELL**

**EXPRESSVU INC.** (Bell ExpressVu), l'associé commandité en leur nom et au nom de 3752097 Canada Inc. (Holdco) pour BELL EXPRESSVU Limited Partnership (la société en commandite), demandent l'autorisation d'effectuer une réorganisation dans le cadre de laquelle un des partenaires, BCE, serait remplacé par la société en commandite, Holdco Pour plus d'information, veuillez consulter l'Avis d'audience publique EXAMEN DES DEMANDES. Bell ExpressVu LP, 1601, Telesat Court, Gloucester (Ont) 24 L'ENSEMBLE DU CANADA **GARY FARMER** (SDEC, Aboriginal Voices Radio) demande l'autorisation d'obtenir une licence visant l'exploitation d'un réseau national de radiodiffusion d'émissions autochtones appelé Aboriginal Voices Radio Network (AVRN) Le réseau diffuserait surtout en anglais, mais il inclurait régulièrement des émissions en diverses langues autochtones, en français, en espagnol et dans d'autres langues EXAMEN DE LA DEMANDE . 226, rue Bathurst, Toronto (Ont) 25 L'ENSEMBLE DU CANADA. **TQS INC.** demande l'autorisation d'effectuer une réorganisation afin de convertir TQS INC., une entité légale, en une société en commandite ayant comme associés commanditaires COMMUNICATIONS QUEBECOR INC., COGECO INC., RADIO NORD INC., GESTION BARIPRA INC. et TÉLÉVISION MBS INC., et COMMANDITÉ TQS INC., une compagnie à être constituée et qui gérera une société en commandite désignée par «TQS Limited Partnership / Société en commandite TQS ». Cette réorganisation touche les stations de télévision TQS à-travers la province de Québec, son réseau de télévision de langue française ainsi que sa participation dans Canal Indigo. Le CRTC prend note que 3 de ces demandes (item 9 de l'Avis d'audience publique 2000-7) devaient être entendues initialement à l'audience publique du 18 septembre 2000 mais qu'elles sont désormais à l'ordre du jour de cette audience. Les interventions déjà reçues, acceptées et déposées au dossier public seront considérées. Veuillez consulter l'Avis d'audience publique pour plus d'information et pour connaître les localités où examiner les demandes. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et joindre à votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard **le 5 octobre 2000**. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence: Avis d'audience publique 2000-8 et 2000-7-1.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

# Nouvelle politique de Santé Canada concernant le jus non pasteurisé

**Ottawa** - Santé Canada a lancé le 14 septembre dernier une campagne de sensibilisation afin d'informer les consommateurs des risques de maladie liés à la consommation de jus non pasteurisé contaminé par des bactéries pathogènes. La sensibilisation du public fait partie intégrante d'une nouvelle politique qui vise à réduire les risques associés à la consommation de jus non pasteurisé. Cette politique cherche également à encourager les producteurs de jus non pasteurisé à respecter le Code d'usages pour la production et la distribution de jus de pomme et de jus d'autres fruits non pasteurisés au Canada. Le Code incite les producteurs à fabriquer et à distribuer de façon hygiénique leurs produits et à y apposer volontairement la mention « unpasteurized/non pasteurisé ». Il décrit les étapes que devraient suivre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les détaillants afin de réduire le risque de contamination du jus non pasteurisé. Il recommande également que la mention « non pasteurisé » soit apposée sur l'étiquette de ces produits. Le Code a été largement diffusé auprès de l'industrie du jus, de l'industrie de la transformation des fruits et des gouvernements provinciaux.

Le jus de fruits peut être contaminé par des bactéries pathogènes. Le jus pasteurisé est chauffé à une température qui détruit les bactéries pathogènes tandis que le jus non pasteurisé ne l'est pas. Ces dernières années, le jus non pasteurisé a été associé à des éclosions de maladies gastro-intestinales au Canada et aux États-Unis. Le plus souvent, les maladies sont dues à une des souches de la bactérie Escherichia coli O157:H7, couramment appelée E. coli. Au nombre des symptômes observés, citons les crampes d'estomac, les vomissements, la fièvre et une diarrhée sanglante. Chez un petit pourcentage de personnes, l'infection peut entraîner de graves problèmes rénaux et même la mort dans certains cas. Les enfants, les personnes âgées et les sujets immunodéprimés sont les plus à risque et ne devraient consommer que des produits pasteurisés.






## AVIS DE CONVOCATION À TOUS LES MEMBRES DE L'ACFA

**Vous êtes convoqué.e à l'assemblée générale annuelle de l'ACFA qui se tiendra le 21 octobre prochain à l'Hôtel Sheraton Grande d'Edmonton.**

**Assemblée générale annuelle**
**Le samedi 21 octobre 2000 à 13h00**

**Projet d'ordre du jour**

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 1999
4. Suivis au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 1999
5. Rapport de la présidente
6. Rapport du vérificateur de la firme Joly, McCarthy & Dion
7. Nomination d'un vérificateur ou une vérificatrice
8. Rapport des ateliers de l'A.C.F.A.
9. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
10. Élections au Comité exécutif de l'A.C.F.A. provinciale
    - A) Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
    - B) Rapport du Comité de candidatures
    - C) Élection à la présidence
    - D) Élections à la vice-présidence
11. Varia
12. Levée de l'assemblée


Commission canadienne des grains — Canadian Grain Commission

**À L'ATTENTION DES DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA.**

La licence mentionnée ci-dessous délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains a expiré le 31 août 2000 et n'a pas été renouvelée.

| No de licence | Genre | Titulaire |
|---|---|---|
| DG 000533 | Négociant en grains | Hub Commodites Inc. |

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée conformément à l'article 46 de la Loi sur les grains du Canada, pour couvrir les obligations aux détenteurs de documents autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission, par écrit dès que possible, des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, (veuillez noter la limite stipulée ci-dessous).

Note : Limite, article 49 (3)

(3) Par dérogation au paragraphe (2), la garantie donnée par le titulaire d'une licence d'exploitation d'un silo primaire ou d'un silo de transformation ou d'un commerce de grains ne peut être réalisée ou recouvrée relativement à un accusé de réception, un bon de paiement ou un récépissé que si, à la fois :

a) avant l'expiration de la période réglementaire suivant la livraison au titulaire du grain qui y est visé, celui-ci a manqué à son obligation de paiement ou de livraison envers le producteur ou a refusé de l'exécuter;

b) le producteur en a avisé par écrit la Commission dans les trente jours suivant le manquement ou le refus.

**Prière de faire parvenir tout avis au :**

**Chef de service, Octroi de licences**
**Commission canadienne des grains**
**Services à l'organisme**
**303, rue Main, pièce 601**
**Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8**

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. Vous pouvez vous renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licence aux termes de la Loi sur les grains du Canada en composant le (204) 983-3309 ou en consultant le site Web de la Commission canadienne des grains au www.ccg.ca.

Canadä


Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Gouvernment Services Canada

**APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**
Location de locaux de bureaux
Calgary (Alberta)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) sollicite les déclarations d'intérêt de la part des bailleurs intéressés à louer à l'État des locaux qui répondent aux critères suivants :

a) environ 188,5 mètres carrés de surface utile d'espace de bureau contigu, trois espaces de stationnement alimentés en courant électrique, dont un doit être accessible aux personnes handicapées, plus accès à dix (10) espaces de stationnement pour visiteurs, dont au moins un doit être accessible aux personnes handicapées;

b) les locaux doivent être situés dans le quadrant nord-est de la ville de Calgary, dans le secteur délimité à l'ouest par le sentier Deerfoot Trail, au nord par la 112e Avenue, à l'est par la 76e Rue et au sud par la 16e Avenue;

c) les locaux offerts doivent être disponibles suffisamment à l'avance, sans frais pour l'État, pour être prêts à être occupés au plus tard le 1er avril 2001, pour une période de cinq (5) ans, avec deux (2) options de renouvellement, chacune pour une période d'un an (1 an);

d) les locaux offerts doivent pouvoir offrir accès à des toilettes et des services système de chauffage, ventilation et climatisation 24 heures par jour, sept jours par semaine, tel que peut le requérir occasionnellement le locataire.

e) les locaux et l'immeuble doivent répondre aux normes de l'État relatives aux locaux loués, à la plus récente version du Code national du bâtiment du Canada, aux règlements du Commissaire des incendies du Canada et aux normes d'aménagement pour accès facile.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec June Lypowy, agente de location principale, au (403) 497-3706.

Votre expression d'intérêt doit porter le numéro de projet 528944. Veuillez répondre par écrit en donnant tous les détails pertinents sur l'espace proposé et en joignant un plan simple. Les agents doivent fournir à TPSGC une lettre du propriétaire les autorisant à faire une déclaration d'intérêt.

Pour être considérées, les déclarations d'intérêt doivent être reçues à l'adresse ci-dessous au plus tard à la fermeture des bureaux le mercredi 11 octobre 2000; elles peuvent être envoyées par télécopieur au (403) 497-3540.

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**
**Marchés immobiliers**
**9700 avenue Jasper, bureau 1000**
**Edmonton (Alberta)**
**T5J 4E2**

NOTA : Ceci n'est pas un appel d'offres : ne soumettez aucun prix.
Ceci n'est qu'une demande pour connaître la disponibilité d'espaces locatifs; l'État ne procédera pas nécessairement au lancement d'un appel d'offres ni à la location de l'un quelconque des locaux proposés. L'État se réserve le droit de solliciter des offres pour ce projet ou d'autres projets similaires auprès des bailleurs intéressés, ou de tout autre bailleur, ou au moyen d'un appel d'offres public.

Canadä



Examen de la Loi sur les transports au Canada


Canada

Canada Transportation Act Review

**AVIS**

# Forum du Comité d'examen de la Loi sur les transports au Canada à Edmonton le 3 octobre

L'Examen de la *Loi sur les transports au Canada* (LTC) est maintenant bien amorcé et une lettre d'appel a été envoyée en vue d'obtenir des mémoires sur les questions qui relèvent du mandat du Comité d'examen. Le Comité a invité les parties intéressées à soumettre leurs idées, commentaires ou propositions au sujet de la Loi et de toute autre loi concernant la réglementation économique des modes de transport au Canada.

Afin de donner aux parties intéressées toutes les occasions possibles d'exprimer leurs préoccupations et de présenter leurs points de vue sur les questions qui relèvent du mandat du Comité, des consultations et des forums se tiendront dans l'ensemble des provinces et territoires.

Le Comité d'examen sera à Edmonton le 3 octobre 2000. Les parties intéressées qui veulent faire une présentation orale sont invitées à communiquer avec le Secrétariat de l'Examen de la LTC par courriel à **info@reviewcta-examenltc.gc.ca** ou par téléphone au (613) 993-8019.

Pour de plus amples renseignements sur l'Examen de la LTC et l'horaire provisoire des forums, veuillez visiter notre site Web à **www.reviewcta-examenltc.gc.ca**.

Brian Flemming
*Président*

Canadä

## UNE BOUCHE, DEUX LANGUES

### COURS D'ANGLAIS LANGUE SECONDE

Le 18 septembre prochain le Centre de services à l'emploi débutera, encore une fois, ses cours d'anglais du soir.

Les cours sont d'une durée de 10 semaines chacun au coût de 100 $.

N.B. Nous acceptons les inscriptions jusqu'au 22 septembre.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec nous :
Téléphone : (780) 462-0502
Télécopieur : (780) 450-1253
Courriel : efe_cse@telusplanet.net



## COURS DE PREMIERS SOINS!

**Option 1**
LES 22 ET 23 SEPTEMBRE 2000 – DE 8H À 16H
Cours de premiers soins standard et RCR
Niveau 'C' – Frais – 85 $

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE 2000 – DE 8H À 16H
LE 24 SEPTEMBRE 2000 – DE 8H À 12H

**Option 2**
Cours de premiers soins et sécurité d'enfants
Certification niveau 'D' – Frais – 60 $

**Option 3**
Cours de premiers soins standard, RCR et sécurité d'enfants
Niveaux 'C' et 'D' – Frais – 115 $

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec nous
Téléphone (780) 462-0502
Télécopieur (780) 450-1253
Courriel : efe_cse@telusplanet.net






### Adjoint(e) de bureau

La Société du crédit agricole est à la recherche d'une personne possédant des aptitudes en communications interpersonnelles exceptionnelles pour combler le poste d'adjoint(e) de bureau dans son bureau de Falher.

Faisant preuve d'un service à la clientèle et d'un sens de l'organisation élevés, vous assurerez la bonne marche d'un bureau à grand volume d'activités. Vous représenterez souvent le premier contact avec le client, par téléphone ou en personne. Vous fournirez aide et assistance à votre équipe de vente dans l'administration des prêts et des programmes de gestion des prêts. Pour assurer une administration précise et rapide des demandes et des approbations de prêt, vous devez avoir un grand souci du détail et être capable de travailler seul(e) ou en équipe. La personne idéale peut communiquer oralement dans les deux langues officielles.

Vous possédez un diplôme d'études collégiales en techniques de bureau et un minimum de deux années d'expérience pertinente, de préférence dans un milieu financier. Vous avez également une bonne connaissance de différents systèmes et logiciels informatiques. Une bonne compréhension de l'industrie agricole sera un atout. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience sera considérée.

Le plus important prêteur agricole à terme du Canada, la Société du crédit agricole s'est engagée envers l'excellence de ses employés afin d'offrir des solutions de financement innovatrices et un service à la clientèle de premier ordre.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 27 septembre 2000, en prenant soin d'indiquer le numéro de dossier 74 00/01, à : Ressources humaines, SCA, 1200, 10250 – 101 St. Edmonton, AB T5J 3P4. Télécopieur : 780-495-7289. Internet : linda.abercrombie@fcc-sca.ca

La SCA s'est engagée envers l'équité en matière d'emploi. Si vous appartenez à un groupe désigné, nous vous inviterons à nous en faire part.

Nous tenons à remercier tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, seulement ceux et celles qui seront retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

La SCA est un employeur de choix qui offre des salaires intéressants, des possibilités de formation stimulantes et un programme complet d'avantages sociaux à la carte.

L'agriculture... notre raison d'être.




Canada

CWB
The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

## Vice-président, Relations avec les producteurs

Concours no 00-40A

Chef de file...communicateur attesté...près des producteurs...esprit d'innovation...esprit d'équipe

Voilà les principales qualités recherchées par Commission canadienne du blé (CCB) pour le poste de vice-président, Relations avec les producteurs.

Sous l'autorité du président-directeur général, et en étroite collaboration avec le conseil d'administration de la CCB, la personne retenue sera chargée de gérer le secteur des relations avec les producteurs. Les responsabilités clés seront les suivantes :

- Rehausser l'image de la CCB et améliorer ses rapports avec les producteurs;
- S'occuper de toutes les communications avec les producteurs;
- Élaborer annuellement des stratégies et des programmes à valeur ajoutée à l'intention des producteurs et des groupements de producteurs;
- Accroître la capacité de réaction et l'imputabilité de la CCB vis-à-vis des producteurs;
- Cerner les occasions favorables de défendre la CCB et appuyer le conseil d'administration dans ses efforts à cet égard;
- Veiller à ce que le personnel travaillant en région accomplisse toutes les activités liées à l'exploitation et réponde efficacement aux attentes;
- Établir et maintenir des liens avec le négoce agricole;
- Agir à titre de membre du comité exécutif et participer à l'élaboration des plans stratégiques et opérationnels.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire pertinent et avoir une vaste expérience et une solide formation professionnelle dans le domaine des communications. Ils doivent en outre avoir une bonne connaissance du secteur agricole et des difficultés auxquelles sont confrontés les producteurs de l'Ouest canadien. Le candidat retenu devra être un gestionnaire supérieur attesté, faire preuve d'entregent et pouvoir concilier des priorités aussi multiples que complexes. Il ou elle devra avoir la capacité attestée d'élaborer des stratégies et des programmes et de concevoir des solutions face à des problèmes complexes. L'expérience de la défense des intérêts et l'expérience du travail auprès d'un conseil d'administration constitueront des atouts très recherchés. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae, en indiquant le numéro du concours, leurs références et leurs attentes salariales, au plus tard le **vendredi 29 septembre 2000**, à l'adresse suivante:

**Ressources humaines**
**La Commission canadienne du blé**
**C.P. 816, succ. Main**
**Winnipeg MB R3C 2P5**
**No de télécopieur: (204) 983-1209**
**Courriel : HRmailbox@cwb.ca**



Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

# Préposée régionale ou préposé régional aux armes à feu

**Gendarmerie royale du Canada**

**SLAVE LAKE (ALBERTA)**

Poste offert aux personnes résidant ou travaillant à Slave Lake et en périphérie dans un rayon de 40 km. **Étant donné que ce poste sera comblé en vertu du Programme d'équité en matière d'emploi de la Commission de la fonction publique, seule la candidature des personnes d'ascendance autochtone sera prise en considération.**

Il s'agit d'un poste temporaire d'un an. Vous toucherez un salaire variant entre **39 585 $** et **42 788 $**.

Pour relever ces défis, vous devez avoir obtenu un diplôme d'études secondaires selon les normes provinciales ou territoriales en vigueur, ou posséder un agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience. Il vous faut également des acquis dans TOUS les domaines suivants : la réalisation d'entrevues, la cueillette de renseignements, l'exécution d'analyses détaillées et la formulation de recommandations/la prise de décisions; l'interprétation et l'application des lois et des règlements; l'exploitation d'un micro-ordinateur au moyen de divers logiciels. Les candidates et candidats doivent être au fait de la manipulation et de l'utilisation des armes à feu. La préférence sera accordée à ceux et celles qui connaissent les lois en vigueur sur les armes à feu, c'est-à-dire la Partie III du Code criminel ainsi que la Loi sur les armes à feu et son Règlement. Il est indispensable de posséder un permis de conduire valide de classe 5. De plus, vous devez être disposé à effectuer des déplacements dans le cadre de vos activités, y compris à bord d'avions légers, à travailler selon un horaire variable et par quarts, de même qu'à vous soumettre à une vérification approfondie de la fiabilité.

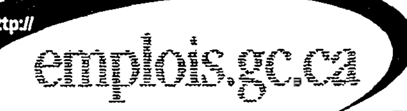
La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste temporaire vous intéresse, veuillez poser votre candidature en direct ou acheminer votre curriculum vitæ **d'ici le 29 septembre 2000**, en démontrant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **RCM2671SM13-N**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-2098.** Pour de plus amples renseignements sur d'autres postes dans notre région, veuillez visiter notre site Web.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

*Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.*

*This information is available in English.*







**OFFRE D'EMPLOI**




**La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est à la recherche d'une personne dynamique pour remplir les exigences du poste de coordonnateur.**

La personne choisie participera à l'établissement des priorités stratégiques de l'organisation. Elle travaillera en collaboration avec la direction générale pour trouver le financement nécessaire pour des projets et coordonnera certains de ces projets.

**LE POSTE EXIGE LES EXPERTISES SUIVANTES :**

- Une expérience en gestion de projet;
- Capacité de travailler en équipe;
- Faire preuve d'autonomie et de polyvalence dans ses fonctions;
- Diplôme universitaire ou collégial dans un programme connexe. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée;
- Un intérêt et une connaissance du développement de la francophonie canadienne;
- Une connaissance de l'appareil gouvernemental serait un atout.

**DATE LIMITE**

La date limite pour soumettre votre candidature sera **le vendredi, 13 octobre 2000**. L'entrée en fonction se fera le 27 novembre 2000.
Personne contact
Chantal Berard ou Michael Ringuette
Téléphone : (613) 562-4624
Télécopieur : (613) 562-3995
Courriel : FJCF@franco.ca

*La FJCF est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle gère plusieurs projets tels les Jeux de la francophonie canadienne, le programme Jeunesse Canada au travail, etc...*



Agence des douanes et du revenu du Canada | Canada Customs and Revenue Agency

Canada

Possibilité d'avancement
Conseiller scientifique régional ou Conseillère scientifique regionale, PM-05
Validation et exécution, Recherche scientifique et Développement expérimental
Bureau des services fiscaux de Calgary
de 56 429 $ à 61 037 $ par année

*Votre avenir commence ici!*

**Admissibilité :** Les personnes qui travaillent ou habitent à Calgary (Alberta) ou dans un rayon de 150 km

**Date limite de réception des candidatures :** le 29 septembre, 2000

**Numéro du concours :** 2000-CCRA-PRA-1224-0056

**Expérience :** Expérience substantielle et récente dans la recherche industrielle ou le développement expérimental dans au moins un des domaines suivants Technologie de l'information, informatique ou génie électronique (« récente » signifie ici dans les derniers huit ans, « substantielle » signifie pratique et dans le cadre d'une progression vers des postes de responsabilité) Veuillez consulter notre site Web (adresse ci-dessous) pour des définitions supplémentaires

**Études :** Diplôme d'études supérieures en sciences ou en génie d'une université reconnue avec spécialisation en technologie de l'information, en informatique ou en génie électronique, OU baccalauréat en sciences ou en géni d'une université reconnue avec spécialisation en technologie de l'information, en informatique ou en génie électronique associés à une combinaison acceptable d'études, de formation et d' expérience

**Exigences linguistiques :** Anglais

**Autres exigences préalables :** L'énoncé des exigences de dotation est disponible en ligne à www.ccra-adrc.gc.ca/careers, ou par téléphone (appel sans frais) pour répondre aux questions de recrutement, ou lecture des avis : 1-800-571-7150 (bilingue) ou 1-800-465-7735 (TYY)

Pour obtenir des renseignements sur le programme RS&DE, consultez le site Web : http://www.ccra-adrc.gc.ca/rsde

Veuillez envoyer par télécopieur votre lettre de présentation, votre curriculum vitae et vos preuves d'études (requises) Vous devez montrer clairement dans votre dossier de candidature comment vous répondez aux conditions préalables (études, expérience et langue) Il incombe à tous les candidats et candidates d'indiquer clairement et en détail dans leur demande comment leurs qualificatio ns répondent aux exigences, à défaut de quoi ils ou elles seront éliminés de la présélection Envoyez votre candidature par télécopieur aux Ressources humaines à (403) 691-7437.

**Veuillez noter :** *Nous vous remercions pour votre candidature. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour les étapes de sélection suivantes.*

*Nous souscrivons à l' équité en matière d'emploi*

Inscrivez vous en ligne à
**www.ccra-adrc.gc.ca/carrieres/**
Renseignements généraux :
1 800 571-7150
Téléimprimeur 1 800 465-7735




CCRA - BETTER SERVICE TO CANADIANS

ADRC - SERVICES AMÉLIORÉS À TOUS LES CANADIENS

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

# Préposée régionale ou préposé régional aux armes à feu

**Gendarmerie royale du Canada**

**GRANDE PRAIRIE (ALBERTA)**

Poste offert aux personnes résidant ou travaillant à Grande Prairie et en périphérie dans un rayon de 40 km.

Il s'agit d'un poste temporaire d'un an. Vous toucherez un salaire variant entre **39 585 $** et **42 788 $**.

Pour relever ces défis, vous devez avoir obtenu un diplôme d'études secondaires selon les normes provinciales ou territoriales en vigueur, ou posséder un agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience. Il vous faut également des acquis dans TOUS les domaines suivants : la réalisation d'entrevues, la cueillette de renseignements, l'exécution d'analyses détaillées et la formulation de recommandations/la prise de décisions; l'interprétation et l'application des lois et des règlements; l'exploitation d'un micro-ordinateur au moyen de divers logiciels. Les candidates et candidats doivent être au fait de la manipulation et de l'utilisation des armes à feu. La préférence sera accordée à ceux et celles qui connaissent les lois en vigueur sur les armes à feu, c'est-à-dire la Partie III du Code criminel ainsi que la Loi sur les armes à feu et son Règlement. Il est indispensable de posséder un permis de conduire valide de classe 5. De plus, vous devez être disposé à effectuer des déplacements dans le cadre de vos activités, y compris à bord d'avions légers, à travailler selon un horaire variable et par quarts, de même qu'à vous soumettre à une vérification approfondie de la fiabilité.

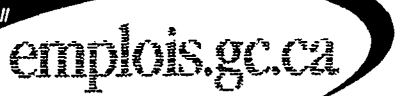
La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste temporaire vous intéresse, veuillez poser votre candidature en direct ou acheminer votre curriculum vitæ **d'ici le 29 septembre 2000**, en démontrant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que le numéro de référence **RCM2671SM13-N**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (780) 495-2098.** Pour de plus amples renseignements sur d'autres postes dans notre région, veuillez visiter notre site Web.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

*Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.*

*This information is available in English.*









# C'est l'aviron qui la mène

ERICK THEBERGE

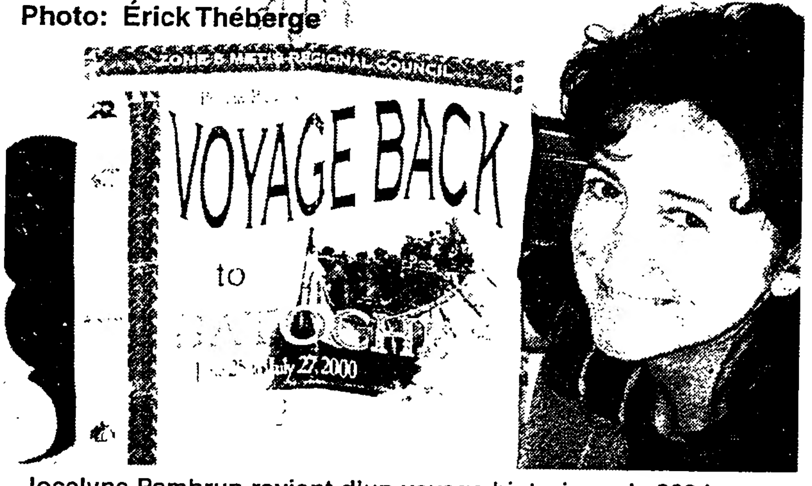
Saint-Boniface

Jocelyne Pambrun revient d'un long voyage en canot qui l'a menée de Slave Lake en Alberta à Batoche en Saskatchewan. Le défi était de taille: parcourir 800 km à canot avec des inconnus partageant toutefois les mêmes intérêts, ramer chaque jour de 7 h à 16 h pendant un mois et surtout, se serrer les coudes les uns avec les autres dans les moments difficiles de l'expédition. Tout ça, Jocelyne Pambrun l'a accompli et elle est revenue avec des souvenirs impérissables.

se parler dans le blanc des yeux, ou simplement d'échanger sur la journée précédente. Puis, pendant que le reste de l'équipage déjeunait, un groupe de deux examinait la condition de la rivière, l'itinéraire et la météo de la journée pour déceler les difficultés susceptibles d'être rencontrées sur la route des voyageurs.

«À chaque fois que nous passions dans une communauté, relate Jocelyne Pambrun, nous étions encouragés par les résidants, c'était extraordinaire. J'ai même vu des hommes et des femmes, fiers de leur culture, pleurer en me remerciant d'honorer la mémoire de leurs ancêtres. C'était très émotionnel.»

Photo: Érick Théberge




Jocelyne Pambrun revient d'un voyage historique de 800 km en canot sur les rivières Athabasca et Saskatchewan.

Mis sur pied par une organisation albertaine de promotion de la nation métis, Zone 5, le périple avait un air de pèlerinage. «Le voyage se voulait un hommage à la vie des ancêtres métis, indique Jocelyne Pambrun. J'étais la seule à faire le voyage en costume d'époque et j'ai passé à travers trois paires de mocassins ! Mes compagnons et moi-même voulions faire revivre l'histoire et la culture métis. »

Ainsi, Jocelyne Pambrun a rejoint une équipe de 25 Métis albertains qui se sont embarqués à Slave Lake, le 24 juin, à bord d'un canot de voyageurs pour arriver, le 27 juillet, à Batoche. Cette route fluviale servait de voie commerciale aux voyageurs qui transportaient les marchandises et les fourrures pour les colonies des Prairies.

«La première journée, raconte-t-elle, on a parcouru une distance de 60 km sur la rivière Athabasca. Étant donné que la majorité de l'équipage étaient des novices du canotage, mes compagnons ont trouvé la journée assez difficile. Mais ils ont accompli la distance en vrais Métis, c'est-à-dire qu'ils ne se sont jamais plaint de quoi que ce soit. »

Pourtant, il y avait de quoi trouver les journées longues. L'infirmière de formation explique que les journées débutaient à 7h, heure à laquelle l'équipe démontait les tentes. Une rencontre se tenait à chaque matin pour exprimer les différends entre ces voyageurs modernes. Cette réunion leur permettait de

«Plusieurs communautés, poursuit-elle, nous accueillaient en grand. Ils organisaient de grands banquets en notre honneur qui se terminaient souvent aux petites heures du matin. Il y a eu certaines levées du corps qui ont été très difficiles. »

Malgré les difficultés rencontrées, Jocelyne Pambrun assure que personne n'a eu envie d'abandonner en cours de route. «J'ai vue la transformation du caractère de mes compagnons; je les ai vus prendre de plus en plus confiance en eux et développer un bon sens du leadership. Ils ont aussi compris leur histoire. Aujourd'hui, nous sommes comme une belle famille, des liens très forts nous unissent», raconte-t-elle le sourire en coin.

Atteinte de sclérose en plaques depuis 13 ans, Jocelyne Pambrun voit beaucoup d'espoir en regardant ce qu'elle a accompli. «Je n'ai parlé de ma maladie à mes compagnons qu'en fin de voyage, signale-t-elle, je tenais à ce qu'ils me traitent comme n'importe qui. Je vis actuellement une rémission, donc j'ai pu accomplir l'excursion sans problème. Mais des frissons parcourent mon corps quand je pense au support du public dont nous avons bénéficié tout au long de notre chemin. Je retiens que chacun de nous a quelque chose à donner à autrui pour améliorer le bien-être de tous,» remarque-t-elle en terminant.

# Un retour à l'école difficile pour les étudiants aux prises avec des allergies

(EN) Encore cette période de l'année. Une période où les enfants troquent leurs jouets, leurs poupées et leurs gants de baseball pour des crayons, des livres et des calculatrices. C'est le retour à l'école et pour un étudiant sur cinq aux prises avec des allergies saisonnières, il s'agit d'une période difficile aggravée par l'éternuement, l'écoulement nasal, le picotement, le larmoiement des yeux et de la congestion nasale, symptômes qui accompagnent la rhinite allergique.

Les allergies et leurs complications jouent un rôle significatif sur la présence et le rendement des étudiants à l'école. Une étude réalisée aux États-Unis indique que la rhinite allergique est responsable de plus de deux millions de jours d'absence scolaire chaque année, ce qui représente 10 000 absences par année scolaire. Au Canada, ces chiffrent représentent environ 200 000 jours d'école perdus par année et 1 000 absences annuelles.

Les parents qui cherchent à protéger leur enfant contre les symptômes allergiques doivent être vigilants quant à leur choix du type de traitement envisagé. On recommande généralement les antihistaminiques pour traiter les allergies. Ils permettent de neutraliser l'action de l'histamine, substance à l'origine des symptômes allergiques. Les antihistaminiques sont commercialisés sous plusieurs marques mais on peut les regrouper sous deux classes. La plus ancienne, la première génération d'antihistaminiques, offre généralement un soulagement pendant environ trois à six heures. Malheureusement, la composition de ces antihistaminiques entraîne également de nombreux effets secondaires dont la somnolence.

La plus récente, la deuxième génération d'antihistaminiques, présente une structure moléculaire différente de celle de la première génération d'antihistaminiques. Elle permet de soulager les symptômes de l'allergie sur une période qui peut atteindre 24 heures - vous pouvez donc les prendre une fois par jour. Les nouveaux antihistaminiques qui ne nuisent pas à l'apprentissage, comme Claritin, sont sans somnolence et par conséquent ne nuisent pas aux activités qui demandent une vivacité d'esprit comme l'étude et la préparation aux examens. Assurez-vous cependant de lire attentivement l'emballage du médicament parce que tous les antihistaminiques ne sont pas sans somnolence. Plus particulièrement, recherchez sur l'emballage la mention « sans somnolence ».

Il est très important de suivre ce conseil puisque les dernières études indiquent que les étudiants aux prises avec la rhinite allergique saisonnière prenant des antihistaminiques sédatifs connaissent moins de succès que les étudiants qui ne souffrent pas d'allergies dans d'examens qui mesurent les connaissances factuelles, conceptuelles et pratiques. Toutefois, les étudiants qui prennent des antihistaminiques non sédatifs réussissent beaucoup mieux.

Pour en apprendre davantage sur la façon de maîtriser les allergies, téléphonez au 1 (800) 665-1507 ou visitez notre site Web à www.claritin-cdn.com ou regardez le Bulletin Pollen de Claritin présenté à MétéoMédia toutes les treize minutes après l'heure.



SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—L'histoire nous démontre que l'équité et la compréhension n'arrivent pas du jour au lendemain; elles doivent être cultivées. Il importe de promouvoir le dialogue entre les communautés francophones et anglophones. Tout dialogue requiert la confiance et le respect mutuels. Comme le dit si bien Saint-Exupéry : « On ne voit bien qu'avec le cœur ».

# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, LE FRANCO vous offre une chronique de petites annonces. **Tarifs**: 7$ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12$ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 0,10$ de plus par mot. **Annonces encadrées: 3,50$ de plus.** Vous devez ajouter 7% (TPS).

**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12Hoo). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le: (780) 465-6581 avant le lundi midi (12Hoo). Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du journal Le Franco:**

Le Franco, #201, 8627-91e Rue, Edmonton, AB, T6C 3N1

Désire garder des enfants, du lundi au vendredi chez moi. Appelez Pierrette au 468-1945 (29-9)

Maigrissez maintenant
Demandez-moi comment. Perdez jusqu'à 30 livres. Programme de 30 jours, commençant à 30$. Info: (780) 322-2275 (27-10)

## APPARTEMENT À LOUER

COOP Quartier du Collège
2-3 chambres à coucher
pour info: 469-5332

## Le saviez-vous?

- L'édition Nouvelles
(EN) — En décembre 1998, le Canada a été l'un des premiers pays du monde à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ce traité reconnaît que l'interdiction des explosions expérimentales d'armes nucléaires et de toute autre explosion nucléaire constitue une façon efficace de désarmement nucléaire et de non-prolifération nucléaires.

## IMPORTANT

L'Association des scout.e.s francophones d'Edmonton est à la recherche de personnes (18 ans et plus) intéressées à travailler avec un groupe d'enfants (de la 4e à la 6e année) au niveau louveteau.

Ce groupe se rencontre tous les jeudis, de 18h20 à 20h10, à la salle communautaire de Bonnie Doon située au 9240 - 93e Rue.

Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec Yves Laurent au 463-9643.

## PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier *la Prière au St-Esprit*, *la Prière à St-Jude* et *la Prière à Mère Térésa*. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retour-nez le tout à:

*LE FRANCO*
*#201, 8627, 91e Rue*
*Edmonton, AB T6C 3N3*
*Tél.: (780) 465-6581*







## Paroisses Francophones

### MESSES DU DIMANCHE

**CALGARY**

**Ste-Famille**
1719-5e Rue S.O.
Samedi: 17H
Dimanche: 10H30

**CENTRALTA**

**Legal**
Paroisse St-Emile
Dimanche: 11H00

**St-Albert**
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10H

**EDMONTON & ALENTOURS**

**St-Thomas d'Aquin**
8410-89e Rue
Dimanche: 9H30
et 11H00

**Immaculée - Conception**
10830-96e Rue
Samedi 16H30

**Ste-Anne**
9810-165e Rue
Dimanche: 10H30

**Paroisse St-Joachim**
9928-110e Rue
Dimanche: 10H30

**Beaumont, St-Vital**
4905-50e Rue
Dimanche: 9H30

**ST-ISIDORE**

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11H30

**ST-PAUL**

1er, 3e & 5e samedi à 19H30
Dimanche: 9H30

